L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information - www.lechodalgerie.dz

Décès du moudjahid Mohamed Ali Haroun

Le président de la République présente ses condoléances

Lire page 16

Dimanche 25 octobre 2026 - 13 Joumada Al Awwal 1448 - N°4317 - 15e Année - Algérie : 20 DA / 1 €

● Une capacité de 300 000 m³/jour pour alimenter trois millions d'habitants

Dessalement : le chantier de Marsa Ben M'hidi s'accélère

Lire page 3

● Festival international du théâtre de Béjaïa

La pièce «Louhat Ad-Dam» du théâtre régional de Tizi-Ouzou décroche le «Gouraya» du meilleur spectacle

Lire page 10

L'Echo Sportif

Gymnastique / Mondiaux-2026

L'Algérienne Kaylia Nemour sacrée aux barres asymétriques



Lire page 15

Projet de loi de finances 2027

Plus de 1557 milliards de DA alloués au ministère de l'Intérieur

Lire page 4



Photo : D.R. ©

Secteur des Assurances

Le chiffre d'affaires dépasse 102,7 milliards de DA au 1er semestre 2026

Lire page 6

Mobilisation sous haute tension

La France retient son souffle avant la grève du 5 novembre

Au lendemain de l'attentat à caractère raciste survenu à Trappes, la France traverse un week-end sous extrême tension, pris en tenu par un choc sécuritaire majeur et une contestation sociale qui ne cesse de s'étendre. Cet acte odieux a immédiatement suscité de vives réactions politiques et syndicales. Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, a directement pointé du doigt la responsabilité des discours haineux en affirmant que cette violence provient d'idées véhiculant le racisme, l'antisémitisme et la violence, ajoutant que ces discours sont ceux portés par l'extrême droite. Cette tragédie survient dans un climat politique extrêmement inflammable, marqué, notamment par la tenue d'un congrès du Rassemblement national à Orléans sous très haute surveillance, où les autorités redoutent des affrontements directs entre militants de formations opposées.

Lire page 5



Protection civile

7 décès et 434 blessés en 48 heures

Sept personnes sont décédées et 434 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila, avec deux décès et 2 blessés, suite à deux accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de cinq incendies urbains et divers à Alger, Aïn Témouchent, Bouira, et Constantine. A noter également l'intervention des éléments de la Protection civile pour prodiguer des soins de premières urgences à quatre personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains dans leurs domiciles, à travers les wilayas de Tindouf, El Bayadh et Khenchela. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de 14 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas, selon le bilan.



Béjaïa

1500 poussins périssent dans l' incendie d'un poulailler à Oued Ghir

Un incendie s'est déclaré dans un poulailler à Oued Ghir. Les flammes ont eu raison de 1500 poussins. Fort heureusement le sinistre n'a pas fait de victimes. Le feu s'est déclaré dans la nuit de jeudi à vendredi au sein d'un poulailler, situé à Oued Ghir dans la wilaya de Béjaïa. La Protection civile est parvenue à maîtriser les flammes rapidement. Grâce à l'intervention rapide des secours, le sinistre a pu être circonscrit avant de se propager aux locaux voisins. Aucune victime n'est à déplorer, mais les dégâts matériels restent importants. Selon les services de la Protection civile, l'alerte a été donnée à 0 h 32. L'intervention des équipes de secours a permis de maîtriser les flammes à 2 h 45, tandis que les opérations de refroidissement se poursuivaient afin de prévenir tout risque de reprise du feu. Les équipes de la Protection civile ont engagé deux camions d'extinction, un camion équipé d'une échelle mécanique, une ambulance et un véhicule d'éclairage.

Alger

Un trentenaire retrouvé mort dans des circonstances tragiques

Un drame a secoué la commune d'Hussein Dey, à Alger, après la mort violente d'un homme d'une trentaine d'années, survenue, jeudi. Selon les médias français, la victime aurait été tuée par un jeune homme âgé de moins de 20 ans. La nouvelle a provoqué une vive émotion dans plusieurs quartiers de la commune, notamment en raison de la bonne réputation dont jouissait le défunt auprès des habitants. Pour l'heure, les circonstances exactes de ce drame restent à déterminer. Plusieurs versions circulent concernant les motivations qui auraient conduit à cet acte, sans qu'aucune explication définitive ne soit établie à ce stade. Les investigations devront permettre de faire la lumière sur le déroulement des faits et d'identifier les raisons à l'origine de ce meurtre.

Djelfa

La police récupère 4 véhicules volés

La police d'Alger réussit à récupérer 4 véhicules signalés comme volés, selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Djelfa . L'affaire a débuté à la suite de renseignements faisant état de la présence de personnes suspectées de s'adonner au vol de véhicules dans le secteur de compétence de la brigade de lutte contre le vol de véhicules relevant du Service de wilaya de la police judiciaire, ainsi que sur l'ensemble du territoire national. Les investigations menées sur le terrain, appuyées par l'exploitation de données techniques, ont permis d'identifier les suspects, au nombre de sept personnes. Après une coordination directe et permanente avec le procureur de la République, les mis en cause ont été interpellés successivement. L'enquête a notamment établi que les suspects étaient des personnes ayant des antécédents judiciaires. Certains d'entre eux faisaient également l'objet de mandats d'arrêt dans des affaires similaires ainsi que dans des affaires d'homicide volontaire. Cette opération a permis de saisir et de récupérer : 4 véhicules de différents types ; 2.500.000 DA ; des documents ainsi que des plaques et des numéros d'immatriculation falsifiés ; des clés contrefaites et du matériel utilisé dans les opérations de vol ; et un appareil de détection des systèmes de localisation GPS. À l'issue de l'accomplissement des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le parquet territorialement compétent près le tribunal de Djelfa, conformément à un dossier de procédure pénale.



Bouira

Un réseau spécialisé dans les vols de véhicules démantelé

Un réseau composé de cinq individus dont deux femmes spécialisé dans les vols de véhicules a été démantelé la semaine écoulée. Cette opération de démantèlement fait suite à l'enregistrement d'une plainte ayant lien avec les vols de véhicules et une tentative de vol de trois autres véhicules dans les villes de Kadiria et de Lakhdaria situées au cardinal nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira. Les investigations menées et engagées minutieusement, détaillées et approfondies par les éléments de la police judiciaire en coordination avec le parquet compétent ont permis d'identifier et de déterminer les suspects et de les appréhender dans une wilaya voisine, l'opération a permis de récupérer deux voitures, dont une voiture a été dérobée dans une wilaya mitoyenne, ainsi que deux plaques d'immatriculation, d'une clé factice et des mémoires de moteurs utilisés pour détourner et démarrer les véhicules. Trois autres voitures ont aussi été saisies dans le cadre d'une enquête ouverte sur le lien présumé avec des délits de crimes de blanchiment d'argent et de dissimulation de produits criminels.
Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de la ville de Lakhdaria.

Tiaret

Saisie de près de 10 000 capsules de psychotropes et arrestation de trois individus

Les services de police de la wilaya de Tiaret ont saisi 9892 capsules de psychotropes et interpellé trois suspects dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue. Les services de police de la wilaya de Tiaret ont procédé à la saisie de 9892 capsules de psychotropes et à l'arrestation de trois individus, indique un communiqué de la Sûreté de wilaya. Selon la même source, l'affaire a été traitée par les éléments de la brigade de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Aïn D'heb, à la suite de l'exploitation de renseignements faisant état de la détention et du transport, par des individus, d'une quantité de psychotropes destinée à être écoulée auprès des jeunes de la ville. Le communiqué précise qu'en coordination avec les autorités judiciaires compétentes, les suspects ont été interpellés à bord d'un véhicule utilitaire à l'entrée de la ville. Après la fouille minutieuse du véhicule, une quantité de psychotropes de type Prégabaline a été découverte, ainsi qu'une somme de 47.000 dinars, provenant du trafic de ces psychotropes. Les trois mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sougueur.



L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Fondateur
Tewfiq Meraou

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Directrice de la Rédaction
Dr Lila Meraou

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : Coopérative SIKH - Les Sources - Bir Mourad Raïs - Alger

Tél-Fax : 023 54 80 82

Administration et Publicité Tél-Fax : 023 54 80 81

بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400213631013

Diffusion Ouest-Centre-Est

Zigzag Expresse

Impression SIA

«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Une capacité de 300 000 m³/jour pour alimenter trois millions d'habitants

Dessalement : le chantier de Marsa Ben M'hidi s'accélère

Le projet de station de dessalement de l'eau de mer de Marsa Ben M'hidi, dans la wilaya de Tlemcen, franchit une nouvelle étape avec l'achèvement des études techniques et la préparation du lancement des travaux de construction.

D'une capacité finale de 300 000 mètres cubes par jour, cette infrastructure stratégique doit contribuer à sécuriser l'approvisionnement en eau potable de trois millions d'habitants de Tlemcen et des wilayas voisines. Le PDG du groupe Sonatrach, Nourredine Daoudi, a effectué, samedi 24 octobre, une visite d'inspection sur le chantier de la future station de dessalement, implantée sur la plage d'Aïn Adjroud, dans la commune de Marsa Ben M'hidi. Il était accompagné du P-DG du groupe Cosider, Hamid Khemliche, et de celui de l'Algérienne des Eaux de Dessalement (ADC), Lahcen Bada, en présence des autorités locales. Cette visite a permis de faire le point sur l'avancement du projet, notamment les opérations d'aménagement du terrain et les préparatifs précédant le lancement des travaux de bétonnage. Les responsables ont également pris connaissance des dispositifs de contrôle et de suivi numérique mis en place pour assurer la supervision des différentes étapes de réalisation.

Une première tranche de 150 000 m³ par jour

Selon le directeur général adjoint de l'ADC, Mouloud Hachlaf, la première phase du projet est désormais achevée. Celle-ci comprend les études d'ingénierie, l'élaboration des plans des infrastructures, les études relatives aux travaux maritimes ainsi que la sélection des équipements nécessaires au fonctionnement de la station. Les équipes techniques se concentrent actuellement sur les opérations préparatoires d'aménagement du site, avant l'engagement des travaux de construction proprement dits.
Le responsable a assuré que les différentes phases de réalisation progressent, conformément au calendrier établi et aux exigences techniques fixées, avec pour objectif une livraison dans les délais prévus. À sa mise en service partielle, la station disposera d'une première capacité de production de 150 000 mètres cubes d'eau potable par jour. Cette première tranche constituera une étape importante dans le renforcement de l'approvisionnement en eau de la région, avant l'atteinte de la capacité nominale de 300 000 mètres cubes quotidiens.

1,3 million de m³ de terre déjà excavés

De son côté, le directeur central de Cosider Canalisations, Sami Ghezala, a fait état d'une progression soutenue des travaux préparatoires. Il a notamment annoncé l'achèvement des opérations d'excavation, qui ont nécessité l'extraction d'environ 1,3 million de mètres cubes de terre. Cette opération d'envergure ouvre la voie à la réalisation des principaux ouvrages de la station, dont les travaux devraient débuter dans les prochains jours.
La construction se poursuivra ensuite par étapes successives, depuis la mise en place des infrastructures jusqu'à l'installation des équipements techniques et au lancement de la production d'eau potable. Confiée à Cosider Canalisations, filiale du groupe Cosider spécialisée dans les grandes infrastructures hydrauliques, la future installation occupera une superficie de quinze hectares. Elle fonctionnera, selon le procédé de l'osmose inverse, une technologie permettant de transformer l'eau de mer en eau potable grâce à un système de filtration par membranes.

1500 emplois attendus

Au-delà de son importance pour l'approvisionnement en eau potable, le projet devrait également générer des retombées économiques et sociales pour la région. Selon les données communiquées lors de la visite, sa réalisation et sa mise en exploitation devraient permettre la création de 1500 emplois, dont 100 postes permanents dès l'entrée en service de la première tranche. À terme, la station devra assurer une production quotidienne de 300 000 mètres cubes d'eau potable, destinée à couvrir une partie des besoins de trois millions d'habitants de la wilaya de Tlemcen et de plusieurs wilayas limitrophes.



Trois nouvelles stations pour renforcer la sécurité hydrique

La station de Marsa Ben M'hidi s'inscrit dans le programme complémentaire de dessalement approuvé lors du Conseil des ministres d'octobre 2024, présidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ce programme prévoit la construction de trois nouvelles stations dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Chlef, chacune dotée d'une capacité de production pouvant atteindre 300 000 mètres cubes d'eau potable par jour. Ensemble, ces trois infrastructures représenteront une capacité supplémentaire potentielle de 900 000 mètres cubes quotidiens, destinée à consolider l'alimentation en eau potable des populations et à réduire la pression exercée sur les barrages et les nappes souterraines.
Le développement de ces installations s'inscrit dans la stratégie nationale de diversification des ressources hydriques, qui accorde une place croissante au dessalement de l'eau de mer face aux tensions sur les ressources conventionnelles. À l'horizon 2030, l'Algérie ambitionne de porter sa capacité de production d'eau dessalée à 5,6 millions de mètres cubes par jour.
La réalisation de la station de Marsa Ben M'hidi constitue ainsi l'un des projets structurants de ce programme, destiné à renforcer durablement la sécurité hydrique dans l'Ouest du pays et à mieux répondre à l'évolution des besoins des populations et des activités économiques.

Yasmine Derbal

160 exposants de quinze pays à Constantine

Agrest-Expo mise sur l'investissement



La ville de Constantine accueillera, du 28 au 31 octobre, la 5e édition du Salon international de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et de l'emballage (Agrest-Expo). Plus de 160 exposants nationaux et étrangers sont attendus à cet événement économique, qui réunira des opérateurs issus de 15 pays africains, européens et asiatiques. Objectif : stimuler l'investissement, développer les partenariats industriels et renforcer la compétitivité de la production nationale.Organisée au complexe culturel Ahmed-Bey (Zénith), cette nouvelle édition entend consolider sa place parmi les rendez-vous économiques consacrés au développement des filières agricoles et agroalimentaires en Algérie. Selon le commissaire du salon, Ahmed Haniche, la manifestation réunira plus de 160 entreprises algériennes et étrangères spécialisées dans différents segments de l'agriculture, de la transformation agroalimentaire et de l'emballage. Organisé par le groupe Sunflower Communication, en partenariat avec l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Agrest-Expo ambitionne de favoriser les échanges commerciaux, d'encourager les investissements productifs et de multiplier les opportunités de coopération entre les opérateurs économiques.

Deux salons complémentaires pour dynamiser les filières agricoles

Cette cinquième édition regroupera deux espaces d'exposition complémentaires. Le premier sera consacré à l'agriculture et au matériel agricole, tandis que le second mettra en avant les industries agroalimentaires et les technologies de l'emballage. Ce format permettra de réunir, dans un même espace, les différents acteurs de la chaîne de valeur, depuis la production agricole jusqu'à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits. Le choix de Constantine pour accueillir cette manifestation s'explique, notamment par les potentialités économiques de la région et la diversité de son tissu productif. La capitale de l'Est algérien constitue ainsi un cadre favorable aux échanges entre les entreprises nationales et les partenaires internationaux. Des opérateurs économiques représentant 15 pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie prendront part à cette rencontre, offrant aux entreprises algériennes la possibilité d'explorer de nouveaux débouchés, de développer des coopérations techniques et d'identifier des opportunités d'investissement.

Des équipements agricoles aux technologies de transformation

Les différents pavillons du salon présenteront une large gamme de produits, d'équipements et de services destinés aux professionnels de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire. Plusieurs filières stratégiques seront représentées, notamment la céréaliculture, l'élevage bovin et avicole, la production laitière, l'arboriculture fruitière ainsi que les activités liées à la santé animale et végétale. Les visiteurs professionnels pourront également découvrir des matériels agricoles, des équipements de production et des solutions techniques destinées à améliorer les performances des exploitations et à accompagner la modernisation des activités agricoles. Le volet industriel accordera une place importante aux produits algériens, aux matières premières et aux procédés de transformation et de fabrication utilisés dans les industries agroalimentaires. Les technologies d'emballage et de conditionnement figureront également parmi les domaines mis en valeur, compte tenu de leur rôle dans la conservation des produits, l'amélioration de leur présentation commerciale et leur adaptation aux exigences des marchés.

Compétitivité et exportation au cœur des échanges

Au-delà de l'exposition commerciale, Agrest-Expo 2026 proposera un programme de rencontres professionnelles, de conférences et de débats réunissant des opérateurs économiques et des spécialistes des secteurs concernés. Les discussions porteront, notamment sur le développement de la production nationale, l'amélioration de la qualité des produits et leur conformité aux normes internationales. Une attention particulière sera accordée aux mécanismes susceptibles de renforcer la compétitivité des entreprises algériennes, dans un contexte marqué par la nécessité de diversifier les activités productives et de développer les exportations hors hydrocarbures. Les participants examineront également les moyens de faciliter l'accès des produits algériens aux marchés extérieurs, notamment à travers l'amélioration des procédés industriels, le respect des standards de qualité et le renforcement des relations commerciales internationales. Ces rencontres devraient permettre aux professionnels de confronter leurs expériences, d'identifier les contraintes rencontrées par les différentes filières et d'explorer des solutions adaptées aux besoins du marché.

Une vitrine pour les startups et les jeunes entrepreneurs

La cinquième édition accordera également une place aux startups et aux jeunes porteurs de projets innovants dans les domaines de l'agriculture et des industries agroalimentaires. Ces entreprises émergentes disposeront d'une plateforme pour présenter leurs produits, leurs services et leurs solutions technologiques à des partenaires économiques potentiels. Le salon leur offrira également l'occasion de rencontrer des industriels, des investisseurs et des professionnels susceptibles de les accompagner dans le développement de leurs activités. Cette ouverture à l'entrepreneuriat innovant vise à favoriser l'intégration de nouvelles compétences dans les filières agricoles et industrielles, tout en encourageant l'émergence de solutions adaptées aux besoins de production, de transformation et de commercialisation. À travers la diversité des exposants, la participation internationale et les rencontres professionnelles programmées, Agrest-Expo 2026 entend ainsi contribuer au rapprochement entre les acteurs économiques et à la valorisation du potentiel agricole et agroalimentaire national. Pendant quatre jours, Constantine se positionnera comme un espace d'échanges et de coopération autour des enjeux de modernisation de l'agriculture, de développement industriel et d'ouverture sur les marchés internationaux.

Akram L.

Projet de loi de finances 2027

Plus de 1557 milliards de DA alloués au ministère de l'Intérieur

L'Algérie propose l'affectation de crédits de paiement à hauteur de 1557,4 milliards de dinars et d'autorisations d'engagement de 1562,5 milliards de dinars pour le budget du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales au titre de l'année 2027.



La majeure partie de ces financements sera orientée vers les dépenses de transfert et le soutien aux collectivités locales, aux côtés du renforcement des capacités de la Sûreté nationale et de la Protection civile, de la finalisation de l'installation des nouvelles wilayas, ainsi que de la modernisation de l'administration et de la digitalisation des services publics. L'essentiel de cette enveloppe budgétaire sera consacré aux dépenses de transfert et au soutien financier des collectivités locales. Parallèlement, des ressources importantes sont destinées au renforcement des capacités opérationnelles de la Sûreté nationale et de la Protection civile, à la finalisation de l'installation des onze nouvelles wilayas, ainsi qu'à la modernisation des structures administratives et à la digitalisation des services publics. C'est ce qu'a exposé, hier, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, lors de son passage devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale. L'analyse de la répartition globale des dépenses montre que les transferts absorbent 710,7 milliards de dinars, suivis par les charges de personnel qui mobilisent 674,9 milliards de dinars. La gestion courante des services requiert 92,7 milliards de dinars, tandis que les investissements bénéficient de 84,2 milliards de dinars, dont 62 milliards sont réservés aux opérations nouvelles et 22 milliards à la réévaluation des projets déjà inscrits. S'agissant du développement local, le programme de soutien aux collectivités locales voit ses crédits portés à 675,6 milliards de dinars, soit une progression de 2,39 % par rapport à l'exercice 2026. Afin de financer les projets d'urgence et de proximité au sein des communes, une enveloppe de 150 milliards de dinars est dégagée pour traiter des priorités telles que l'eau potable, l'assainissement, le raccordement énergétique, le désenclavement routier, l'aménagement urbain, la rénovation des écoles primaires et l'amélioration des infrastructures sportives et sanitaires. De plus, 524 milliards de dinars sont mobilisés pour couvrir les missions permanentes des collectivités locales. Ces fonds permettront, notamment de financer les augmentations salariales des agents communaux à hauteur de 180 milliards de dinars, la pérennisation des emplois aidés pour 158 milliards de dinars, la garde et l'entretien des écoles primaires pour 40 milliards de dinars, et la gestion des cantines scolaires pour 62 milliards de dinars. Il est également prévu 60 milliards de dinars pour compenser la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle, 20 milliards pour la solidarité lors du mois de Ramadan et 4 milliards de dinars pour les rémunérations de la garde communale. En matière de fiscalité, les recettes fiscales des collectivités locales devraient atteindre 646,23 milliards de dinars en 2027. Pour consolider ces ressources, le texte propose d'élargir la taxe de séjour aux hébergements hôteliers et résidences non classés, ce qui permettra d'intégrer plus de 600 établissements supplémentaires et de faire progresser les revenus de cette taxe de 20%. Par ailleurs, le gouvernement entend optimiser le recouvrement de la taxe sanitaire sur les viandes, dont le rendement était resté marginal jusque-là. Sur le plan du foncier local, le projet prévoit de régulariser la situation de certains terrains communaux attribués à des investisseurs avant la loi de novembre 2023, en ouvrant la possibilité de transformer le droit de concession en cession définitive, selon les modalités légales. Sur le volet de la sécurité et de la protection des biens et des personnes, la Sûreté nationale bénéficiera de 611,6 milliards de dinars en autorisations d'engagement et de 623,3 milliards de dinars en crédits de paiement. Cette enveloppe se divise principalement entre les dépenses de personnel pour 519,8 milliards de DA, le fonctionnement pour 54 milliards de DA, l'investissement pour 45 milliards de DA en paiements, et les transferts aux organismes sous tutelle pour 4,45 milliards de DA. Son plan d'investissement comprend l'inscription de 70 nouvelles opérations d'une valeur globale de 19,47 milliards de dinars en engagement, la réévaluation de 45 projets, ainsi que la poursuite de la modernisation des équipements informatiques et du parc automobile. Pour les onze nouvelles wilayas, 33 opérations d'investissement sont spécialement prévues afin de réaliser les sièges de sûreté, les logements de fonction et les résidences d'astreinte.

132,86 milliards de dinars attribués aux pompiers

De son côté, la Protection civile se voit attribuer 132,86 milliards de dinars en autorisations d'engagement et 118,6 milliards de dinars en crédits de paiement. Ce budget s'inscrit dans le cadre du plan d'urgence validé en Conseil des ministres en septembre 2026, incluant la révision du statut particulier de la profession, un plan massif de recrutement et le renforcement des équipements d'intervention. Les investissements dans ce secteur atteignent 30,26 milliards de dinars en engagement, dont 15 milliards sont destinés à l'achat d'ambulances et de véhicules de secours. Les dépenses de personnel s'élèvent à 84 milliards de dinars pour prendre en charge la masse salariale et l'intégration de 2000 nouveaux diplômés de la promotion 2026. Le fonctionnement recevra 16,4 milliards de dinars, servant notamment à la maintenance des engins, aux moyens de lutte contre les incendies de forêt et à la formation des pilotes d'hélicoptères, tandis que 2,2 milliards de dinars iront à l'École nationale de la Protection civile. Concernant la modernisation administrative et la numérisation, le programme dédié aux libertés publiques et au mouvement des personnes dispose de 16,32 milliards de dinars en autorisations d'engagement et de 15,69 milliards de dinars en crédits de paiement. Ces moyens visent à maintenir le fonctionnement optimal de l'état civil, à assurer la production ininterrompue des documents biométriques, à renforcer la cybersécurité et à renouveler les infrastructures logicielles. Un montant de 450 millions de dinars est également réservé au soutien des associations.

L'Administration générale rassemble 221,4 milliards de DA

Pour sa part, le programme de l'Administration générale rassemble 112,3 milliards de dinars en autorisations d'engagement et 109,1 milliards de dinars en crédits de paiement. Il finance le fonctionnement administratif, la gestion des ressources humaines avec la création de 300 nouveaux postes pour les circonscriptions d'El Eulma et de Maghnia, ainsi que la modernisation des équipements du permis de conduire à points et l'installation de stations de surveillance sismique. De plus, 23 opérations d'investissement sont inscrites pour l'édification des sièges administratifs dans les nouvelles wilayas. Parallèlement, le secteur des communications nationales dispose de 13,9 milliards de dinars en engagement pour moderniser les réseaux radio, installer la visioconférence IP et sécuriser les transmissions. Sur le plan législatif, le projet de loi de finances propose d'élargir le rôle du wali dans la conduite des investissements publics, lui permettant de piloter tout programme spécifique décidé en Conseil des ministres afin d'accélérer la réalisation des chantiers. Le ministre a rappelé que le budget 2027 s'inscrit dans la continuité des réformes axées sur la performance et la gestion par objectifs, soulignant que cette échéance budgétaire revêt une importance particulière à l'approche des élections locales du 28 novembre 2026, qui mèneront au renouvellement des assemblées populaires communales et de wilaya.

Mohamed B.

Parlement africain

Boutbig félicite le nouveau président du Parlement arabe, Saad Al-Otaibi

«Le président du Parlement africain, Fateh Boutbig, a adressé, hier, ses félicitations à Saad bin Salib Al-Otaibi, à l'occasion de sa désignation par acclamation à la présidence du Parlement arabe, lui exprimant ses sincères félicitations et ses vœux les plus chaleureux de succès dans ses nouvelles fonctions. Dans une publication sur sa page Facebook, Boutbig a affirmé son engagement personnel et sa volonté ferme de consolider les relations de coopération et de partenariat entre les deux institutions parlementaires, soulignant l'importance d'activer le protocole d'accord conclu entre le Parlement africain et le Parlement arabe pour l'orienter vers des perspectives de coopération pratique plus larges. M. Boutbig a également indiqué que la confiance accordée à M. Al-Otaibi reflète sa haute stature et la grande appréciation de son expérience dans le travail parlementaire, tout en incarnant le rôle pionnier du Royaume d'Arabie saoudite dans le renforcement de la solidarité arabe et la défense des causes de la nation. Le président du Parlement africain s'est dit convaincu que ce mandat présidentiel constituera une étape qualitative pour élever les relations parlementaires arabo-africaines et consolider le destin commun des peuples de la région.»

Rym Hamzaoui

Attaque terroriste contre une église à Karak

L'Algérie exprime sa pleine solidarité avec le Royaume de Jordanie

L'Algérie a condamné avec la plus grande fermeté l'attaque terroriste qui a ciblé, vendredi, une église dans la province de Karak, en Jordanie, faisant plusieurs morts et blessés. Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, l'Algérie a dénoncé cet acte criminel abject qui vise la sécurité et la stabilité du Royaume, et qui contredit les valeurs humaines, les enseignements tolérants de la religion et les principes moraux. À la suite de cet lâche incident, l'Algérie exprime également sa pleine solidarité et sa compassion envers le gouvernement et le peuple du Royaume hachémite de Jordanie, affirmant son soutien face au fléau du terrorisme et de l'extrémisme sous toutes leurs formes. L'Algérie présente ses sincères condoléances et sa compassion aux familles des victimes, tout en souhaitant un prompt rétablissement à l'ensemble des blessés ainsi que le maintien de la sécurité et de la stabilité en Jordanie.

Sarah Cheriet

Mobilisation sous haute tension

La France retient son souffle avant la grève du 5 novembre

Au lendemain de l'attentat à caractère raciste survenu à Trappes, la France traverse un week-end sous extrême tension, pris en tenu par un choc sécuritaire majeur et une contestation sociale qui ne cesse de s'étendre. Cet acte odieux a immédiatement suscité de vives réactions politiques et syndicales.



Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, a directement pointé du doigt la responsabilité des discours haineux en affirmant que cette violence provient d'idées véhiculant le racisme, l'antisémitisme et la violence, ajoutant que ces discours sont ceux portés par l'extrême droite. Cette tragédie survient dans un climat politique extrêmement inflammable, marqué, notamment par la tenue d'un congrès du Rassemblement national à Orléans sous très haute surveillance, où les autorités redoutent des affrontements directs entre militants de formations opposées. Face à la multiplication des foyers de crise, l'Exécutif a fait le choix d'adopter une stratégie de réponse maximale. Échaudé par les scènes de destructions, de chaos et de pillages spectaculaires de la semaine précédente, dont les images ont rapidement fait le tour des médias du monde entier, le gouvernement a décidé de muscler considérablement son dispositif sécuritaire. Le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a annoncé le déploiement massif de 70 000 policiers et gendarmes sur l'ensemble du territoire national. Dans la capitale, alors que les syndicats et les organisateurs des cortèges contestaient vivement les restrictions imposées sur les parcours de manifestation, la justice est venue conforter le pouvoir en validant l'ensemble des tracés préfectoraux. Laurent Nuñez a vivement critiqué l'extrême gauche, l'accusant de lancer des appels au pillage, à la violence et au ciblage systématique des bâtiments publics, tout en avertissant que les forces de l'ordre feraient preuve d'une fermeté absolue et sans la moindre concession. Pour renforcer cet encadrement sécuritaire d'envergure, le gouvernement a franchi un pas supplémentaire en ordonnant le déploiement de militaires de la force Sentinelle pour assurer des missions de sécurisation fixe. Il s'agit d'une décision particulièrement rare dans l'histoire de la Cinquième République, dans la mesure où ces soldats sont affectés à des tâches de maintien de l'ordre qui sont traditionnellement dévolues aux forces policières. Cette mesure suscite de nombreuses inquiétudes chez les analystes nationaux et internationaux, qui soulignent que les effectifs militaires ne possèdent pas la formation adéquate pour faire face aux mouvements de foule et à la gestion des manifestations de rue. Pourtant, cette démonstration de force et cette stratégie de crispation sécuritaire s'inscrivent dans un contexte social déjà profondément dégradé. Les manifestations, qui ont initialement démarré dans les lycées et les universités, ont rapidement dépassé les revendications de la jeunesse pour intégrer une colère sociale bien plus vaste. La population exprime un ras-le-bol généralisé face à l'érosion constante du pouvoir d'achat, à la hausse du coût de la vie et au gel des salaires. De plus, les esprits demeurent vivement marqués par les graves accusations de violences policières qui ont émaillé la journée de mobilisation du 17 octobre dernier, ravivant de profonds débats et de lourdes critiques sur la doctrine française du maintien de l'ordre public. Malgré la validation judiciaire des arrêtés préfectoraux et l'omniprésence des forces de l'ordre dans les rues, l'apaisement tarde à se concrétiser. L'ensemble du pays retient désormais son souffle dans l'attente de la grande grève nationale interprofessionnelle prévue pour le 5 novembre prochain. Ce mouvement unitaire réunit les principales centrales syndicales du pays, menées par la CGT, la CFDT, FO, l'UNSA et la FSU, consécutivement à l'échec des négociations engagées avec le Premier ministre. Les organisations entendent faire de cette journée un avertissement contre le refus des augmentations salariales et les coupes budgétaires prévues dans les dépenses sociales du prochain projet de loi de finances. Cette contestation multiforme s'inscrit dans la continuité directe des mobilisations entamées depuis le mois de septembre par le secteur de l'Éducation, les mouvements étudiants et des résurgences du mouvement des gilets jaunes. En privilégiant une approche strictement sécuritaire au détriment de solutions politiques et sociales pérennes, le président Emmanuel Macron et le gouvernement de Sébastien Lecornu se retrouvent aujourd'hui dans une impasse majeure, sous la menace constante d'une paralysie générale du pays.

Mohamed B.

Extension du barrage vert

La DGF lance aujourd'hui sa campagne nationale

La Direction Générale des Forêts (DGF) a lancé, hier matin, la campagne de reboisement pour la saison 2026-2027 à travers les différentes wilayas du pays, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, sous le thème : «Ensemble pour restaurer nos forêts », dans le but de reconstituer les superficies forestières endommagées et de renforcer le couvert végétal national, selon un communiqué de la Direction. Organisée sous le patronage du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, cette initiative comprend des opérations de reboisement au niveau des établissements éducatifs et de leurs abords, ainsi que des campagnes de sensibilisation destinées aux citoyens pour les faire prendre conscience de l'importance de la restauration des espaces forestiers et de la préservation des ressources naturelles. La campagne met l'accent sur la restauration des écosystèmes, en particulier les forêts touchées par les incendies au cours des dernières années, en renforçant le couvert végétal grâce à des interventions qui tiennent compte des caractéristiques environnementales de chaque région. L'initiative vise également à encourager la régénération naturelle de la couverture forestière en protégeant les jeunes plants et la végétation capables de se reconstituer, tout en contribuant à la lutte contre l'érosion hydrique, la désertification et la dégradation des terres, à travers des opérations de restauration écologique et de conservation des eaux et des sols. Dans le même contexte, la Direction générale des forêts a souligné que la campagne vise à renforcer la résilience des forêts face aux effets du changement climatique, en sélectionnant des espèces végétales adaptées aux conditions environnementales locales, outre l'amélioration de la capacité des forêts à absorber et stocker le carbone, contribuant ainsi à l'atténuation de ces impacts. Le slogan de cette année reflète une orientation visant à faire de la restauration des forêts une responsabilité collective et un engagement durable qui dépasse les seules opérations de plantation, en assurant la protection, l'entretien et le suivi de l'évolution des surfaces récupérées. La Direction générale des forêts a appelé les citoyens, les associations, les entreprises économiques ainsi que les organismes publics et privés à participer aux activités organisées par les conservations des forêts à travers les wilayas et les parcs nationaux, affirmant que la conjugaison des efforts permettra de préserver la richesse forestière nationale et d'en garantir la pérennité au profit des générations futures. Par ailleurs, dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension du barrage vert, les superficies plantées en arbres ont atteint 42 376,36 hectares (ha) au cours de la période allant de 2023 à 2026, selon les données de la Direction générale des forêts rapportées par l'Agence Presse Service (APS). Les opérations de plantation au cours de cette période ont porté sur la mise en terre de 1,4 million d'oliviers et 1,1 million de caroubiers, en plus d'autres espèces fruitières telles que l'amandier, le figuier, le châtaignier, le cerisier et le pistachier, dans le cadre du soutien à l'activité agricole en milieu rural. La campagne de la saison 2026-2027 vise la plantation de 47 917 ha, à travers la mise en terre de 38,8 millions d'arbustes d'espèces forestières, fruitières et pastorales, dont 27,45 millions d'arbustes réservés au programme du barrage vert sur une superficie de 34 318 ha. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts de restauration des écosystèmes, de reconstitution de la couverture végétale et de préservation de la biodiversité, notamment dans les zones touchées par les feux de forêt et les diverses formes de dégradation environnementale.

Sonia Stambouli

AAPI

Rekkache participe au Forum mondial de l'investissement 2026 à Doha

Dans le cadre du renforcement de la coopération internationale et de l'échange d'expertises dans le domaine de la promotion des investissements, Omar Rekkache, directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), prend part aux travaux de la neuvième édition du Forum mondial de l'investissement 2026. Organisé à Doha, capitale de l'État du Qatar, du 25 au 27 octobre 2026, cet événement international majeur se tient cette année sous le thème évocateur «Investir dans l'avenir». Organisé à l'initiative de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en partenariat avec l'État du Qatar, ce forum constitue une plateforme internationale de haut niveau dédiée aux enjeux majeurs de l'investissement et du développement. La rencontre rassemble un parterre de responsables gouvernementaux, d'investisseurs, de chefs d'entreprise ainsi que des représentants du secteur privé et d'organisations internationales. L'objectif principal est de partager des visions prospectives sur les défis majeurs de l'investissement mondial et de débattre des politiques et stratégies capables de mobiliser les flux financiers vers le développement durable et la croissance économique, dans un contexte de mutations économiques mondiales profondes. La participation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement à ce rendez-vous mondial d'envergure offre une opportunité précieuse pour contribuer aux débats stratégiques et partager l'expérience algérienne. Cet événement permet également de renforcer la présence de l'Algérie sur la scène économique internationale en mettant en avant son attractivité croissante, ses atouts structurels et les multiples opportunités d'affaires qu'elle offre aux entreprises participantes. Enfin, cette présence vise à consolider les liens avec les agences homologues à travers le monde et à explorer de nouvelles perspectives de partenariat avec les institutions internationales présentes.

Maria T.

Secteur des Assurances

Le chiffre d'affaires dépasse 102,7 milliards de DA au 1er semestre 2026

Le bilan du Conseil national des Assurances (CNA) pour le premier semestre de l'année 2026 a révélé que le chiffre d'affaires du marché des assurances a franchi le seuil des 102,7 milliards de dinars, contre une hausse des indemnités réglées dans l'assurance de dommages à 36,4 milliards de dinars, ainsi qu'un cumul de dossiers en attente de règlement avoisinant les 127 milliards de dinars.



La branche automobile a enregistré une reprise remarquable, réalisant un chiffre d'affaires de 44,75 milliards de dinars, accompagnée d'une augmentation du nombre de nouveaux contrats à 4173 664 contrats (soit une hausse de 228 020 contrats), tirée par la reprise des importations de véhicules de moins de trois ans. Le bilan confirme la réalisation d'un chiffre d'affaires global de plus de 102,7 milliards de dinars, contre 99,7 milliards de dinars durant la même période en 2025, soit une croissance globale de 3%. Parallèlement, le nombre total de contrats a dépassé 7,7 millions. Les données mettent en évidence la domination continue des assurances de dommages sur le marché, avec une part d'environ 80% de la production, face à des pressions croissantes liées aux indemnisations et aux dossiers en instance de règlement, dont la valeur dépasse 126 milliards de dinars pour la seule assurance de dommages. Le chiffre d'affaires de l'assurance de dommages s'est élevé à 81,77 milliards de dinars, contre 80,45 milliards de dinars lors de la période précédente (+1,6 %), tandis que l'assurance de personnes a enregistré 13,13 milliards de dinars (+5,8 %).

La production des acceptations internationales en réassurance a progressé de 9,4% pour atteindre 6,73 milliards de dinars, alors que les contributions du Takaful se sont élevées à 876,8 millions de dinars, réparties entre le Takaful Général (508,5 millions de dinars) et le Takaful Familial (368,2 millions de dinars). La branche automobile a enregistré un chiffre d'affaires de 44,75 milliards de dinars au 30 juin 2026, contre 39,86 milliards de dinars au cours de la même période l'année dernière, soit une hausse de 12,4 % (environ 4,9 milliards de dinars supplémentaires). Sa part dans la production des assurances de dommages s'est ainsi hissée à 54,8%, contre 49,5% auparavant. Cette dynamique s'est étendue au nombre de contrats, passant de 3 945 644 à 4 173 664 contrats, soit une hausse de 228 020 contrats (+5,8 %). Selon le bilan, la sous-branche des risques obligatoires a tiré cette croissance, représentant 70,8 % de la production automobile avec une progression de 13,4 %, amenant son chiffre d'affaires à 35,7 milliards de dinars. De même, les primes issues de la garantie Tout Risque ont augmenté de 16,2 %, générant 2,4 milliards de dinars de primes additionnelles, tandis que les risques non obligatoires ont progressé de 732,9 millions de dinars (+6,7 %). Le rapport explique cette performance par la multiplication des nouveaux contrats souscrits par les particuliers, la reprise des importations de véhicules de moins de trois ans, l'extension du réseau de distribution avec l'ouverture de nouvelles agences, ainsi que par de nouvelles affaires et le renouvellement de contrats de flottes automobiles et le développement de la location longue durée (LLD). L'amélioration de certaines garanties a également contribué à la hausse de la valeur de la prime individuelle.La valeur des sinistres déclarés en assurance de dommages a atteint 42,99 milliards de dinars, contre 46,46 milliards de dinars au premier semestre 2025, soit une baisse de 7,4 %. En revanche, le nombre de dossiers déclarés a augmenté, passant de 640 486 à 698 105 dossiers, soit une hausse de 57 619 dossiers (+9 %).Le montant des déclarations dans la branche Incendie et Risques Divers (IRD) a chuté de 29,3 % (environ -3,3 milliards de dinars) en raison de l'absence de sinistres industriels majeurs et du non-renouvellement d'un contrat important. La valeur des sinistres automobiles déclarés a également baissé de 4,2 %, passant d'environ 32,5 milliards à 31,2 milliards de dinars. À l'inverse, les déclarations en assurance-crédit ont bondi de 121,6% suite à un sinistre majeur dans le crédit à l'exportation, tandis que l'assurance agricole a enregistré une hausse de 391,6 millions de dinars.Les indemnités réglées en assurance de dommages ont grimpé à 36,4 milliards de dinars (+22,5 %), soit une augmentation d'environ 7,2 milliards de dinars par rapport à la même période de l'année précédente. La branche automobile s'est taillé la part du lion avec près de 64 % de ces indemnités, enregistrant une hausse de 3,2 milliards de dinars (+14,8 %). Le bilan attribue cela au traitement des sinistres via la plateforme électronique des recours, à la hausse du coût de certaines garanties et des pièces de rechange, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de dossiers réglés. Le nombre de dossiers réglés en assurance de dommages s'est établi à 442 997 dossiers (+3,5 %), dont 13 918 dossiers supplémentaires imputables à la branche automobile. La valeur du stock de sinistres à payer en assurance de dommages s'élevait à 126,98 milliards de dinars à la fin juin 2026, contre 123,26 milliards de dinars à la fin 2025, soit une hausse de 3 % (+3,72 milliards de dinars). Le nombre total de dossiers en instance est passé de 1 424 091 à 1 499 212 dossiers (+5,3 %).La branche automobile détient la plus grande part de ce stock : le nombre de ses dossiers est passé de 1 370 400 à 1 439 578 (+5 %), et leur valeur financière a bondi de 43,85 milliards à 50,18 milliards de dinars (+14,4%, soit +6,32 milliards de dinars), représentant ainsi 39,5 % du stock total des sinistres en assurance de dommages. Malgré la hausse des règlements, le gonflement de ce stock illustre la persistance des défis liés au traitement et à la liquidation des dossiers, particulièrement dans le secteur automobile qui cumule le plus grand volume de contrats, la part la plus élevée des indemnités et le plus fort stock en attente de paiement. Le taux de règlement des sinistres en assurance de dommages (calculé sur la base des montants) a atteint 23,7 %, contre 19,7 % à la même période l'an dernier. La branche automobile a affiché un taux de règlement de 33,6 % en montant (contre 27,9 % auparavant), et de 21% en nombre de dossiers (contre 20,7%). Malgré cette amélioration, le volume et la valeur des dossiers accumulés demeurent un indicateur des pressions continues sur les compagnies d'assurances, faisant de l'accélération du traitement et du règlement des indemnités l'un des défis majeurs du secteur.

Selma Dey

Engrais

L'arrêt probable des exportations d'urée algérienne alerte les agriculteurs français

Selon des informations et des données d'analyse publiées par l'agence de presse britannique *«Reuters»*, le secteur agricole français fait face à un risque de perturbation majeur à la suite de restrictions supposées sur les exportations d'urée algérienne vers la France. D'après une enquête révélée par la même source et relayée par les médias, la décision des autorités algériennes de suspendre l'expédition de ce fertilisant azoté indispensable menace d'alourdir les coûts de production des céréaliers français, dans un contexte déjà fragilisé par les tensions diplomatiques entre Alger et Paris.

L'enjeu économique est considérable, car la France a importé près de 481 000 tonnes d'urée en provenance d'Algérie au cours de l'année 2025, pour une valeur estimée à 218,9 millions de dollars. Ces volumes représentent environ 30 % des approvisionnements français pour ce type d'engrais, selon les estimations des professionnels du secteur. Ces flux commerciaux avaient d'ailleurs enregistré une progression notable de 11,3 % en volume par rapport à l'année précédente, confirmant le rôle central de l'Algérie en tant que second fournisseur d'urée de la France, juste derrière l'Égypte. Ces restrictions d'exportation s'inscrivent dans un contexte d'escalade des tensions bilatérales. Plusieurs sources diplomatiques et industrielles indiquent qu'Alger applique, depuis la fin du mois de juillet 2026, des mesures non officielles restreignant quasi-totalement l'entrée des marchandises françaises sur son territoire. Si le ministère français des Affaires étrangères affirme ne pas avoir reçu de notification formelle concernant le blocage spécifique de l'urée, les professionnels de la filière, notamment la Confédération française du commerce des engrais et l'Association générale des producteurs de blé, redoutent un impact direct sur la préparation de la prochaine campagne agricole printanière.Pour les agriculteurs français, la perte potentielle du fournisseur algérien survient au pire moment. Les marchés mondiaux des engrais subissent déjà de fortes pressions en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement dans le golfe Persique et de la hausse des prix du gaz naturel, matière première essentielle à la fabrication de l'urée. Même si une suspension des livraisons algériennes ne se traduira pas par une baisse équivalente de la production de blé, elle contraindra les importateurs français à chercher d'urgence des alternatives logistiques plus coûteuses. La proximité géographique des ports algériens, comme celui d'Arzew, offrait jusqu'à présent un avantage compétitif majeur en réduisant les frais de transport maritime. Du côté algérien, cette situation illustre la montée en puissance de l'industrie nationale de transformation du gaz naturel. Grâce à des infrastructures industrielles de pointe, à l'image du complexe Sorfert situé dans la zone industrielle d'Arzew, l'Algérie s'est imposée comme un acteur majeur du marché mondial des engrais azotés. Le pays ne se contente plus d'exporter du gaz brut, mais commercialise des produits à forte valeur ajoutée intégrés aux chaînes d'approvisionnement alimentaires mondiales. De plus, l'Algérie dispose d'une marge de manœuvre stratégique importante grâce à la diversification de ses partenaires commerciaux. En 2025, les exportations algériennes d'urée ont alimenté de nombreux marchés d'envergure, notamment l'Union européenne dans son ensemble, le Brésil, les États-Unis, le Canada, l'Argentine, le Royaume-Uni et l'Inde. Cette large empreinte internationale permet aux producteurs algériens de réorienter leurs cargaisons vers d'autres destinations si le marché français venait à être durablement fermé. Ce nouveau bras de fer marque une inversion des rapports de force économiques. Alors que l'Algérie constituait historiquement un marché acheteur pour le blé français des achats suspendus depuis 2024 suite au détérioration des relations diplomatiques, elle détient désormais un levier industriel sur l'agriculture française en approvisionnant ses cultures en nutriments essentiels. Cette crise replace les échanges commerciaux au cœur des enjeux diplomatiques entre les deux rives de la Méditerranée, contraignant Paris à saisir les instances européennes pour tenter de gérer les restrictions commerciales qui frappent ses entreprises et ses exploitants agricoles.

Amel Driss

Béjaïa

Installation du nouveau wali Mohamed Meziane

Dans le cadre du mouvement partiel décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des walis, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, a présidé, jeudi, la cérémonie d'installation de Mohamed Meziane en qualité de wali de la wilaya de Béjaïa.



Mohamed Meziane quitte donc El Tarf, où il a dirigé la wilaya pendant trois ans. Le nouveau chef de l'exécutif connaît bien les rouages de l'administration locale. Au cours de sa carrière, il a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment celui de secrétaire général de la wilaya d'Alger, chef de cabinet dans les wilayas de Tipasa, Blida et Tizi-Ouzou, ainsi que chef de daïra à Es-Senia et Oran. Il a également exercé les fonctions de chef de cabinet du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, avant de prendre les commandes de la wilaya d'El Tarf. Par ailleurs, dans son allocution à cette occasion, le ministre d'Etat a souligné que la wilaya de Béjaïa dispose d'atouts importants qui lui permettent de consolider son parcours de développement, en valorisant ses ressources et ses potentialités, de manière à créer de la richesse et des emplois et à améliorer le cadre de vie des citoyens. Il a insisté sur «la poursuite des efforts en faveur d'un développement local durable et équilibré, garantissant son caractère global et l'égalité d'accès à ses fruits dans l'ensemble des communes de la wilaya». Le ministre a également rappelé que «l'Etat a retenu plusieurs grands projets structurants au profit de la wilaya de Béjaïa, eu égard à leur importance stratégique pour soutenir le développement économique et renforcer l'attractivité de la wilaya». Il a cité, notamment le projet de raccordement de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, le projet d'extension de l'aire de stationnement des avions de l'aéroport de Béjaïa, le projet de mine de zinc et de plomb de Tala Hamza/Oued Amizour, ainsi que le projet de téléphérique. Ces projets, indique-t-il, contribueront à l'augmentation de la production, à la création de valeur ajoutée et d'emplois. A ce propos, il a appelé les autorités de la wilaya à «accorder à ces projets toute l'attention nécessaire, et leur suivi en particulier dans les villages, les zones rurales et montagneuses, le traitement des obstacles susceptibles d'entraver leur réalisation, dans le respect des délais et des normes techniques requis, afin de garantir leur mise en service dans les délais impartis et l'atteinte de leurs objectifs économiques et sociaux». Il s'agit désormais, pour le ministre, «de passer de la logique de l'inscription des projets à celle de leur concrétisation et de l'évaluation de leur impact tangible sur la vie du citoyen et sur le processus de développement local».

Saïd H.

Blida

Beni Tamou un pôle d'activité en expansion

Située au nord de Blida, près de l'autoroute Est-Ouest et à une trentaine de kilomètres de la capitale, la commune de Beni Tamou, forte de 60 000 habitants, attire investisseurs et commerçants. Sa position stratégique et ses potentialités économiques en font un pôle d'activité en expansion. Outre de nombreux grossistes, elle abrite plusieurs grandes entreprises nationales et étrangères. Parmi elles figurent le groupe multinational Lactalis/Celia, spécialisé dans l'agroalimentaire, notamment les fromages Président et le lait infantile, la société algéro-italienne Vitro-Plants, spécialisée dans la multiplication in vitro de plants agricoles, ainsi que Coperdis Industrie, fabricant de dispositifs médicaux de pointe. La commune accueille également le groupe Palmary, actif dans la confiserie, la biscuiterie, le chocolat et la glacerie. Cette concentration d'activités contribue aux recettes locales. «Pour ce qui est de la fiscalité locale, nous récoltons jusqu'à 60 milliards de centimes annuellement. Et ce montant est appelé à augmenter grâce aux différents projets d'investissement qui sont en cours», confie un élu local. Plusieurs investissements devraient consolider le positionnement économique de Beni Tamou. L'enseigne française Decathlon, spécialisée dans la distribution d'articles de sport et de loisirs, y implantera un grand dépôt. Un industriel chinois prévoit également d'y lancer une biscuiterie. Vitro-Plants compte réaliser un important complexe frigorifique pour améliorer la conservation de ses produits d'exportation. Par ailleurs, les camions et autobus du constructeur allemand MAN sont de nouveau assemblés à Beni Tamou. La production a repris sur son nouveau site industriel, en partenariat avec Maghreb Truck Company (MTC), son partenaire local depuis 2003. La commune dispose aussi d'un grand parc régional de détente et de loisirs, ainsi que d'un parc hippique réputé au-delà de la Mitidja. Ce dynamisme ne doit pas se faire au détriment de l'environnement, soulignent des élus locaux. Brahim Ouahib, responsable de ce dossier à l'Assemblée populaire communale (APC) de Beni Tamou, insiste sur la préservation des ressources hydriques. «Nous avons reçu un dossier d'investissement pour le conditionnement d'eau de source. Mais à notre niveau, nous avons estimé que les eaux souterraines de Beni Tamou doivent être préservées pour que la population en bénéficie actuellement et dans le futur. Une denrée rare, ça se préserve comme on dit !» affirme-t-il. Les responsables locaux assurent que l'APC reste ouverte aux opérateurs souhaitant investir dans la commune. Une difficulté persiste toutefois : la raréfaction du foncier domanial. Les investisseurs sont donc invités à se rapprocher des propriétaires privés pour envisager une acquisition ou un partenariat.

Foncier agricole à Tipasa

130 actes de concession attribués aux agriculteurs

Soixante-dix actes de concession agricole, sur un total de 130, ont été attribués, mardi dernier, dans la wilaya de Tipasa, en présence du wali et du directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'assainissement du foncier agricole et de la régularisation de la situation des exploitants. La cérémonie de remise des actes a été suivie d'un échange entre le directeur général de l'ONTA, Mohamed Améziane Lanasri, et les nouveaux bénéficiaires. A cette occasion, il a apporté des explications sur les orientations du président de la République relatives au développement du secteur agricole. Les 60 actes restants sont actuellement en cours de récupération par les agriculteurs concernés. Le responsable de l'ONTA a, par ailleurs, appelé les nouveaux exploitants à se mobiliser pour développer les activités agricoles dans la wilaya, en mettant, notamment l'accent sur la culture de la banane. Tipasa compte actuellement trois investisseurs engagés dans la production de ce fruit, une filière qui pourrait contribuer à diversifier la production agricole locale. De son côté, la Chambre agricole de la wilaya (CAW) est chargée d'accompagner les nouveaux exploitants et de les aider à répondre aux préoccupations exprimées, afin de favoriser la valorisation des terres agricoles et le développement des investissements dans le secteur.

Médéa

Les travaux de modernisation d'un tronçon de la RN 18 avancent à un rythme «soutenu»

Les travaux de modernisation d'un tronçon de la route nationale N°18 traversant la localité de Sidi Naâmane, à l'est de Médéa, avancent à un rythme «soutenu». La modernisation d'un tronçon routier de cinq kilomètres devant permettre d'assurer une desserte rapide entre le chef-lieu de la commune de Sidi Naâmane et le lieudit «Louhat» enregistre un taux d'avancement des travaux estimé à 20%, a fait savoir le directeur des Travaux publics, Mohamed Hellal. Lancés en juin 2026, ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'exécution de la deuxième phase du projet de dédoublement d'un tronçon de 23 km de la RN18 reliant la localité de Sidi Naâmane à Beni Slimane et mis en exploitation au courant de l'année 2025. Les travaux de modernisation en cours sont appelés à décongestionner ce tronçon très fréquenté de la RN18 qui fait la jonction entre plusieurs localités de l'est de la wilaya de Médéa et dessert également les communes frontalières de la wilaya de Bouira. Il s'agit aussi d'optimiser la sécurité des usagers de ce tronçon routier et de fluidifier la circulation automobile ainsi que celle des biens et marchandises qui transitent par la RN18.

Bouira

La presse locale à l'honneur

À l'occasion de la Journée nationale de la presse, célébrée le 22 octobre, la wali de Bouira, Houria Aggoune, a présidé, jeudi, une cérémonie en l'honneur des journalistes et des professionnels des médias locaux. La rencontre a été l'occasion de saluer le rôle de la presse dans la transmission des préoccupations des citoyens et l'accompagnement du développement local. Dans son allocution, le wali a également rappelé l'engagement de la presse algérienne durant la guerre de Libération, notamment avec la parution du premier numéro du journal *El-Mouqawama El-Djazaïria*, le 22 octobre 1955. Elle a enfin souligné l'importance d'un journalisme libre, professionnel et responsable, appelé à s'adapter aux évolutions technologiques tout en respectant les règles déontologiques et en luttant contre la désinformation.

Université Frères Mentouri à Constantine

24 projets innovants financés

L'Université Frères Mentouri Constantine 1 s'est classée à la huitième place au niveau national en nombre de projets innovants retenus lors de la deuxième édition du défi national de financement des prototypes commercialisables, intitulé : «Protomarket 2».



Au total, 24 projets issus de l'université ont été sélectionnés, selon le classement publié par la Commission nationale de coordination chargée du suivi de l'innovation, de l'entrepreneuriat universitaire et des interfaces universitaires, recensant les dix établissements les mieux classés à l'échelle nationale en nombre de projets retenus. L'Université de Sidi Bel-Abbès arrive en tête du classement avec 75 projets, suivie de l'Université d'Oum El Bouaghi avec 41 projets, puis de l'Université de Tébessa avec 35 projets et de l'Université de Tlemcen avec 32 projets. L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene occupe la cinquième place avec 31 projets. Elle est suivie de l'Université de Laghouat, classée sixième avec 27 projets, puis de l'Université de Tizi-Ouzou avec 26 projets. L'Université Frères Mentouri Constantine 1 se classe huitième, devant l'Université de Djelfa, qui compte 23 projets, et l'Université de Batna 2, avec 22 projets. La Commission a précisé que 88 établissements universitaires ont réussi à faire retenir au moins un projet dans le cadre de ce défi. Celui-ci vise à financer des prototypes commercialisables et à accompagner les porteurs d'idées innovantes afin de les transformer en produits et en projets à valeur économique. Cette initiative, lancée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, s'inscrit dans le cadre du soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat en milieu universitaire. Elle vise également à rapprocher les résultats de la recherche scientifique des besoins du marché, afin de favoriser le développement de projets susceptibles d'attirer des investissements et de donner naissance à des entreprises créatrices de richesse. Au début de la semaine, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé que la deuxième édition du défi «Protomarket» avait enregistré 2110 projets candidats. Parmi eux, 937 projets ont été sélectionnés par la commission chargée de leur évaluation pour bénéficier d'un financement. Une enveloppe globale de 118,8 milliards de centimes leur a été consacrée, soit une moyenne de 127 millions de centimes par projet. Le défi «Protomarket» permet aux lauréats d'obtenir un financement destiné à transformer les prototypes en produits finaux commercialisables. Ils bénéficient également d'un accompagnement spécialisé, d'un encadrement individualisé ainsi que d'opportunités de mise en réseau avec les acteurs de l'écosystème entrepreneurial, en plus d'un suivi et d'un accompagnement continus. Les projets sélectionnés se répartissent entre 333 projets issus des universités de l'Est, 317 des universités du Centre et 287 des universités de l'Ouest. Le ministère de l'Enseignement supérieur a souligné que les applications numériques et les prototypes fondés sur des solutions d'intelligence artificielle figurent parmi les principales catégories de projets retenus. Les projets sélectionnés couvrent huit domaines, avec en tête les applications et plateformes numériques, qui totalisent 314 projets, suivies des applications et plateformes reposant sur l'intelligence artificielle, avec 171 projets. Viennent ensuite les équipements et dispositifs électroniques, avec 146 projets, tandis que les solutions connectées et l'Internet des objets représentent 136 projets.Les autres projets retenus concernent, notamment les produits biologiques et alimentaires, les matériaux et la chimie, les produits manufacturés, les produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé, ainsi que les services et la formation. Au total, 98 établissements universitaires ont bénéficié de ce programme, sur les 117 incubateurs universitaires ciblés.

M. E. H.

Sétif

La wilaya dotée de trois nouvelles infrastructures de santé à El Eulma, Bouandas et au chef-lieu

La wilaya de Sétif s'engage résolument dans une dynamique de modernisation et de renforcement de ses infrastructures sanitaires. Face à une poussée démographique galopante et à une demande médicale de plus en plus exigeante, les pouvoirs publics franchissent un cap décisif pour concrétiser un ambitieux programme de développement sectoriel. L'objectif cardinal est désormais clair : optimiser le maillage sanitaire, rapprocher l'acte médical du citoyen et désengorger durablement les établissements hospitaliers existants. Sur le terrain, la multiplication des chantiers lancés à travers la wilaya témoigne d'une réelle volonté politique de hisser les prestations médicales aux meilleurs standards. Parmi les projets phares qui cristallisent toutes les attentions, l'hôpital de 240 lits d'El Eulma figure au premier rang, affichant un taux d'avancement particulièrement appréciable. Ce complexe stratégique, adossé à un service d'urgences médico-chirurgicales de 120 lits et à un hôpital de 60 lits dédié aux pathologies de la tête et du cou, viendra consolider de manière significative l'offre de soins au cœur de l'une des daïras les plus populeuses de la région. Parallèlement à cette dynamique, le futur hôpital de 500 lits du chef-lieu s'affirme déjà comme la clé de voûte de cette mutation, appelé à devenir un pôle d'excellence incontournable. Cette cadence soutenue des travaux trouve son prolongement direct dans l'ensemble des communes. À Bouandas, le chantier de l'hôpital de 60 lits est à son ultime étape, annonçant une livraison imminente qui affranchira enfin les usagers des épuisants déplacements vers le chef-lieu. Dans le même sillage, l'appareil administratif accélère le pas pour débloquer les procédures réglementaires et engager le lancement de nouvelles structures émergentes, à l'image de l'hôpital de 120 lits d'Aïn El Kebira et du futur établissement spécialisé en traumatologie. Au-delà de ces grands ensembles hospitaliers, l'ossature de cette stratégie repose indéniablement sur le développement de la santé de proximité. Polycliniques et centres de santé, disséminés aux quatre coins du territoire de la wilaya, font l'objet d'un suivi rigoureux visant à achever les opérations en cours tout en neutralisant les entraves bureaucratiques et techniques. La mise en service progressive de ces maillons essentiels assurera une première prise en charge de qualité, filtrant ainsi le flux des urgences vers les grands centres et garantissant une stricte équité d'accès aux soins, des zones rurales les plus reculées jusqu'au cœur des villes. Pour garantir la concrétisation de cette feuille de route dans les délais impartis, l'accent est mis avec fermeté sur l'efficacité managériale et le contrôle de terrain. Multipliant les visites d'inspection à travers la wilaya, l'exécutif local veille au grain pour évaluer l'état d'avancement des chantiers et lever sans délai les contraintes susceptibles d'en freiner l'élan. Car l'enjeu dépasse la simple livraison d'infrastructures physiques : il s'agit d'assurer leur dotation simultanée en équipements médicaux de pointe et la mobilisation d'un personnel qualifié, garantissant une opérationnalité immédiate dès la réception des clés. Par cette mobilisation globale, Sétif réaffirme avec force son statut de pôle médical régional de premier plan, démontrant que la santé du citoyen demeure une priorité absolue, rigoureusement inscrite au cœur des politiques publiques locales.

Renouvellement des bus à Annaba

Appel aux transporteurs concernés

La modernisation du parc de transport collectif se poursuit à Annaba avec le lancement des démarches liées à la deuxième phase de retrait des anciens autobus. L'opération, qui concerne les véhicules âgés de 25 à 29 ans, prévoit leur remplacement par des véhicules neufs importés, conformément au programme établi par le ministère des Transports. Dans ce cadre, la Direction des transports de la wilaya invite les opérateurs concernés, dont les dossiers figurent dans ses registres, à se rapprocher de ses services pour engager la procédure de remplacement. Les démarches peuvent être entamées dès à présent, sous réserve de la présentation des pièces administratives requises. Le dossier comprend une demande de remplacement de l'ancien autobus, une copie du registre d'exploitation des services de transport pour les opérateurs possédant plusieurs véhicules, l'original de la carte d'autorisation ou de la carte de ligne, ainsi que celui de la carte grise. Une fois les documents déposés, la Direction des transports délivrera un récépissé attestant de leur remise et orientera les véhicules concernés vers les organismes chargés de leur récupération, par l'intermédiaire des agences compétentes de la SNRV. La procédure prévoit également une étape bancaire. Les opérateurs devront présenter à la banque chargée de l'opération le dossier demandé, accompagné du document de transfert bancaire délivré par la Direction des transports d'Annaba, afin de permettre l'examen de leur demande et l'accomplissement des formalités nécessaires. Le dispositif prévoit plusieurs catégories de véhicules neufs : des autobus de type autocar de 50 places assises, des minibus de 35 places et des véhicules de 24 places. À l'issue de l'opération, les transporteurs pourront poursuivre légalement leur activité sur les mêmes lignes que celles qu'ils exploitaient avant le remplacement de leurs véhicules.Au-delà du retrait des autobus les plus anciens, cette nouvelle étape s'inscrit dans une démarche de renouvellement du parc destiné au transport collectif de voyageurs. Elle vise à accompagner les opérateurs dans le remplacement de leurs véhicules, tout en assurant la continuité de leur activité.

Infos d'Oran

Une campagne de dépistage précoce du diabète au CHU débute aujourd'hui

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran organisera, à travers son service de biochimie, à partir de dimanche prochain, une campagne de sensibilisation et de dépistage précoce du diabète, au moyen du dosage de l'hémoglobine glyquée (HbA1c).



Cette initiative vise à sensibiliser les citoyens à l'importance du dépistage précoce du diabète, à travers la réalisation du dosage de l'hémoglobine glyquée, qui permet d'évaluer la glycémie moyenne au cours des derniers mois. Cet examen contribue ainsi à détecter les troubles de la glycémie et à orienter les personnes concernées vers un suivi médical approprié. La campagne vise également à renforcer la sensibilisation à l'importance du diagnostic précoce et du suivi médical régulier, afin de réduire les risques de complications liées au diabète, notamment celles susceptibles d'affecter différents organes du corps à long terme. Cette campagne sera ouverte à l'ensemble des citoyens, sans condition d'âge ni obligation de présenter des symptômes, dans le cadre des efforts visant à promouvoir la culture de la prévention et à ancrer l'importance des examens périodiques pour préserver la santé.

283 cas de cancer du sein recensés depuis janvier

Deux cent quatre-vingt-trois cas de cancer du sein ont été recensés parmi les assurées sociales de l'agence CNAS d'Oran depuis le début de l'année 2026. Au total, 1017 cas de cancer, toutes formes confondues, ont été enregistrés par la Cnas. Ces chiffres mettent en évidence l'importance du dépistage précoce et de l'accompagnement des femmes face à la maladie. À l'occasion d'Octobre rose, l'agence d'Oran de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) organise, du 19 au 29 octobre, une campagne d'information et de sensibilisation consacrée à la prévention du cancer du sein. L'initiative vise à encourager les femmes à se faire dépister et à mieux faire connaître les dispositifs de prise en charge proposés par la sécurité sociale. L'une des principales actions de cette campagne a été menée en coordination avec les services de l'Établissement public de télévision algérienne. Durant trois jours, les 20, 21 et 22 octobre, un espace de sensibilisation a été aménagé au siège de la station régionale de télévision à Oran. Des médecins et des spécialistes représentant la CNAS y ont assuré des actions d'information sur le cancer du sein, l'intérêt du diagnostic précoce et les possibilités de dépistage. En parallèle, des espaces de sensibilisation ont été installés au niveau des structures de l'agence, notamment au centre de paiement Ben Arbia-El Houari et au centre de dépistage et de diagnostic. Ces dispositifs s'adressent aux femmes assurées sociales ainsi qu'aux personnes fréquentant les différents services de la caisse. Le programme prévoit également l'accueil des femmes au centre de dépistage et de diagnostic de l'agence, où des consultations seront assurées par une spécialiste en gynécologie-obstétrique. Des rendez-vous seront organisés afin de faciliter leur prise en charge et d'assurer un suivi des situations nécessitant une attention particulière. Au-delà de la prévention, la Cnas entend informer les femmes sur les droits et les prestations auxquels elles peuvent prétendre en cas de maladie. Des dépliants consacrés aux modalités de prise en charge, aux médicaments et aux remboursements seront ainsi distribués pour mieux faire connaître les services disponibles. La campagne sera également relayée sur le terrain par le biais du guichet itinérant de proximité. Ces sorties permettront de toucher les femmes vivant dans les zones isolées, où l'accès à l'information et aux structures de dépistage peut être plus difficile. Les équipes présenteront, notamment les mesures relatives à la carte Chifa, à la couverture des médicaments et des soins, ainsi qu'aux dispositifs liés aux arrêts de travail de longue durée et à l'invalidité. Une attention particulière sera accordée aux personnes vulnérables qui ne disposent pas d'une couverture sociale. Selon les modalités de prise en charge rappelées par la Cnas, ces personnes peuvent bénéficier de la carte Chifa et de la gratuité des médicaments anticancéreux, sur présentation d'un dossier simplifié comprenant une photo d'identité et un rapport médical confirmant la maladie. Ce dispositif s'inscrit dans les mesures annoncées le 4 février 2024 pour faciliter l'accès aux soins des malades du cancer non assurés sociaux.

Lehouari K.

Sidi Bel-Abbès

Projet à Oued Sefioun pour la production de trois millions d'alevins

Un investisseur privé prévoit de produire 3 millions d'alevins en 3 ans à Oued Sefioun, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Le secteur de la Pêche et de l'Aquaculture dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès sera renforcé par un projet d'investissement privé dans la commune d'Oued Sefioun, visant la production de trois millions d'alevins sur trois ans, a-t-on appris, de la Direction locale du secteur. Le directeur de la Pêche et de l'Aquaculture, Mustapha Elias, a indiqué que ce projet comprend deux phases : la première porte sur l'aménagement de bassins d'engraissement de poissons, tandis que la seconde concerne la création d'une écloserie dédiée à la production d'alevins pour l'ensemencement. La capacité initiale de production est estimée à 500 000 unités, avant d'atteindre progressivement l'objectif des trois millions sur trois ans. Les travaux de base ont été achevés, notamment le raccordement au réseau électrique et le forage d'un puits artésien pour sécuriser l'approvisionnement en eau des différents bassins.

Un accompagnement technique

Dans ce cadre, une équipe technique de la Direction de wilaya a effectué une visite de terrain pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux. Elias a souligné que ce projet constituera «un apport qualitatif pour soutenir la production locale et contribuer à la sécurité alimentaire, tout en approvisionnant les exploitations agricoles en alevins pour étendre l'expérience de l'aquaculture à travers la wilaya et les régions limitrophes». Il a également réaffirmé la volonté des services de la Direction «d'accompagner l'investisseur sur le terrain et de lui fournir le soutien technique nécessaire pour lever les contraintes et accélérer la mise en service du projet dans les délais impartis».

Le budget primitif 2027 adopté

La troisième plénière de l'année 2026 de l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW) s'est déroulée, jeudi matin, dans la salle des réunions de la wilaya. L'ordre du jour des travaux a été consacré à l'examen et à la discussion de plusieurs dossiers, notamment, l'état des transferts et des crédits financiers au sein du budget de la wilaya, l'examen et l'approbation du projet du budget primitif pour l'année 2027, la présentation du bilan des activités de l'APW durant le mandat électoral 2021-2026 et de divers dossiers débattus. Dans son allocution, le wali Kamel Hadji a salué les efforts des membres de l'APW et leur contribution au processus de développement local. Après l'adoption à l'unanimité du budget primitif pour l'année 2027, il a été communiqué les transferts et virements de crédits effectués entre les sessions de l'APW, conformément aux dispositions de l'article 170 de la loi N°12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya. Ce BP 2027 adopté prévoit les grandes orientations destinées à concrétiser les programmes de développement et à améliorer le cadre de vie des citoyens. La plénière a également été marquée par la présentation de l'ensemble des revenus accordés par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, conformément à la correspondance N° 3390 datée du 23 août 2026 et qui stipule l'octroi des 52 communes de la wilaya de Sidi Bel- Abbès d'un montant budgétaire de 55.999.678 dinars dans le budget additif 2026. Cette enveloppe financière sera versée pour la création de nouveaux emplois dans le secteur de l'éducation nationale, dont principalement le recrutement au niveau des écoles primaires et des cantines scolaires.

Ahmed Baâziz

Saïda

Distribution prochaine de plus de 1400 LPL

Un quota de 1418 logements publics locatifs (LPL) sera prochainement distribué dans la commune de Saïda, dans le cadre des efforts visant à répondre à la demande en logements et à améliorer les conditions de vie des citoyens, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. La liste nominative des bénéficiaires de cette opération a été publiée sur la page officielle de la wilaya de Saïda. La période de dépôt des recours concernant la liste des bénéficiaires est fixée à dix jours, permettant ainsi aux citoyens concernés de présenter leurs réclamations conformément aux procédures en vigueur, en vue de leur examen. L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Saïda devrait également organiser, au cours des prochains jours, un tirage au sort pour déterminer l'emplacement des logements attribués aux bénéficiaires. Cette opération permettra à chacun d'identifier le logement qui lui est affecté et d'accomplir les démarches liées à son attribution. Pour rappel, la wilaya de Saïda a bénéficié d'un programme de 21 336 logements publics locatifs, dont 15 992 ont été réalisés, tandis que 5244 autres sont en cours de réalisation et que 100 logements sont à l'arrêt, selon les données de la Direction de l'Habitat de la wilaya.

Festival international du théâtre de Béjaïa

La pièce «Louhat Ad-Dam» du théâtre régional de Tizi-Ouzou décroche le «Gouraya» du meilleur spectacle

La pièce *Louhat Ad-dam* (tableau de sang) du théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou a remporté, jeudi, le grand prix «Gouraya» du meilleur spectacle, à l'issue de la 15e édition du festival international du théâtre de Béjaïa qui s'est tenue du 15 au 23 octobre au théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa.



Le prix «Gouraya» du meilleur rôle masculin a été attribué au comédien irakien Ammari Noureddine Hassan Rassoul, pour son interprétation dans la pièce *Saat 03:03*, de la troupe de théâtre et de drame des Turkmènes d'Irak. Le prix du meilleur rôle féminin de cette édition a été décerné aux comédiennes de la pièce *Djanazat Ayoub* (Enterrement d'Ayoub), du Théâtre national algérien (TNA), qui a également remporté le prix de la meilleure scénographie. Quant au prix du jury du festival, il a été attribué à la pièce tunisienne *Les fugueuses*, du Théâtre national tunisien. Concernant le concours du «théâtre du village», le premier prix Tahar-Khelfaoui a été remporté par la pièce *Tansawt* (cimetière) de la troupe Phœnix, suivie en deuxième position par *Ger rwah ttughalin* (entre départ et retour), de la troupe *Azar*. Le troisième prix est revenu à la pièce «*Ikem*» (pour toi), de l'association *Tighri Umezgun* (cri du théâtre). Le prix du jury a, quant à lui, été attribué aux pièces *Taous* de la troupe *Assayes*, et la pièce *Ccix lkanun* de la troupe *Ifurkan*. Par ailleurs, un prix d'encouragement a été décerné ex aequo aux pièces *Une nuit pas comme les autres de la troupe* «les amis de la scène et *La valise vide* de la troupe *Imeslab*. Plusieurs scénographes algériens, vivants et à titre posthume, ainsi des associations œuvrant dans le domaine théâtral à Béjaïa, ont été honorés lors de la cérémonie de clôture de la 15e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB).Pour sa part, le commissaire du Festival, Ali Aissaoui, lors de son intervention, s'est dit «satisfait» de tout ce qui a été fait durant cette édition, soulignant que le théâtre a permis aux professionnels et aux passionnés de différents pays de se réunir et d'échanger. Pour rappel, sept troupes de théâtre venues d'Irak, de Russie, d'Italie, de Tunisie, du Sénégal et d'Algérie, ont pris part à cette 15e édition du festival international du théâtre de Béjaïa, qui a accueilli le Liban en qualité d'invité d'honneur. Dans le cadre de cette édition, un concours de théâtre du village, auquel ont participé 7 troupes locales, a également été organisé du 16 au 22 octobre à la maison de la culture de Béjaïa. Outre un colloque international consacré au thème : «Théâtre et Anthropologie», la manifestation a été marquée par la projection de films documentaires, l'organisation de plusieurs activités théâtrales dans différentes communes de la wilaya, ainsi que par des hommages rendus à des figures du 4e art.

La 15e édition du festival international du théâtre de Béjaïa, placée sous le thème : «Théâtre de la cité», a été organisé sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts et de la wilaya de Béjaïa.

Taous A.

Festival de la blouza algérienne à Oran

Couleurs, authenticité et créativité

Dans une ambiance festive où l'élégance s'est mêlée à l'authenticité du patrimoine algérien, l'espace «Médiathèque» d'Oran a accueilli, vendredi soir, les activités de la troisième édition du festival de la blouza algérienne. Cette manifestation a réuni des créateurs et des artisans de plusieurs wilayas, offrant au public l'occasion de découvrir la diversité de cette tenue traditionnelle ainsi que ses dimensions historiques et esthétiques, témoins de la richesse du patrimoine national. La manifestation a accordé une place de choix à la blouza algérienne, déclinée dans une grande variété de modèles, de couleurs et de broderies. Les espaces de la Médiathèque se sont ainsi transformés en podiums dédiés à la célébration de cette tenue traditionnelle, qui a conservé toute sa place dans la mémoire collective, tout en se renouvelant grâce aux créations des stylistes et au savoir-faire des artisans soucieux de préserver ses caractéristiques esthétiques et de les transmettre aux nouvelles générations. Les défilés ont présenté différents modèles de blouza algérienne, mettant en avant les particularités qui distinguent cette tenue d'une région à l'autre, notamment en matière de coupes, de broderies, de motifs et de techniques d'ornementation. Cette diversité témoigne de la richesse des traditions locales et de la variété des styles qui ont contribué, au fil du temps, à enrichir ce patrimoine vestimentaire. La directrice de la culture et des arts de la wilaya d'Oran, Bouchra Salhi, a exprimé sa satisfaction de prendre part à cette manifestation, qu'elle a qualifiée de «tableau artistique et culturel réunissant le patrimoine matériel et immatériel». Elle a souligné que l'espace Médiathèque constitue l'un des repères culturels importants de la ville, tandis que la blouza oranaise représente une composante authentique de son patrimoine immatériel. Mme Salhi a affirmé que la blouza ne se limite pas à la seule wilaya d'Oran, mais qu'elle est également présente dans différentes régions de l'Ouest algérien, en tant que composante du costume traditionnel national. Elle a ajouté que le ministère de la Culture et des Arts accorde une grande importance à ce patrimoine et œuvre à l'inscription de la blouza oranaise auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), afin d'assurer sa valorisation et de faire connaître son caractère authentiquement algérien. La responsable a également salué les efforts des jeunes organisateurs de cette manifestation, qui en est à sa troisième édition, mettant en avant leur engagement pour la réussite de ce rendez-vous culturel. Elle a souligné que la protection et la préservation du patrimoine ne relèvent pas uniquement du secteur de la culture, mais constituent une responsabilité collective nécessitant la mobilisation des habitants de la wilaya, des associations œuvrant dans le domaine patrimonial et de l'ensemble des personnes qui s'y intéressent. Les créations exposées ont suscité l'intérêt des visiteurs, qui ont pu découvrir des modèles dépassant le cadre de la blouza oranaise, mise à l'honneur lors des deux précédentes éditions, pour englober également des tenues traditionnelles de Tlemcen, Mascara, Mostaganem et d'autres régions. Cette initiative vise à mettre en évidence les similitudes entre ces habits, tout en préservant les caractéristiques propres à chacun et les éléments qui fondent son identité. Dans ce contexte, la blouza tlemcénienne se distingue par la diversité de ses modèles, qui comptent entre sept et huit variantes, aux côtés des blouza de Mascara et de Mostaganem, chacune présentant des particularités en matière de conception, de broderie et d'ornementation. Le festival a également constitué un espace d'échange entre les créateurs, les artisans et le public, ainsi qu'une occasion de faire connaître les compétences liées à la confection de cette tenue, qui exige une attention particulière aux détails, une grande précision dans la réalisation des broderies ainsi qu'un choix minutieux des tissus et des motifs. Ces exigences mettent en valeur l'importance du travail artisanal dans la préservation de l'identité culturelle. Organisée à l'initiative de l'association «Helm Echabab», cette manifestation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à valoriser le patrimoine vestimentaire algérien et à encourager la créativité dans la conception des tenues traditionnelles. Elle ambitionne ainsi d'assurer la pérennité de ce patrimoine, de favoriser son renouvellement lors des événements sociaux et culturels et de renforcer l'intérêt des nouvelles générations pour cet héritage, considéré comme l'une des composantes de la mémoire culturelle nationale.

Festival national de la musique et de la chanson modernes des jeunes

El Bahia abritera la 23e édition du 27 au 31 octobre

La wilaya d'Oran abritera, du 27 au 31 octobre courant, la 23e édition du Festival national de la musique et de la chanson modernes des jeunes, avec la participation de jeunes amateurs et professionnels représentant au moins 16 wilayas, a-t-on appris auprès de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la wilaya d'Oran. La directrice de l'ODEJ, Samia Labied, a indiqué que cette manifestation artistique est organisée sous le patronage du ministre de la Jeunesse et du wali d'Oran, à l'initiative de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) et de l'ODEJ d'Oran, en coordination avec la Ligue culturelle et artistique des jeunes, sous le slogan «J'aime mon pays». La cérémonie d'ouverture de cette édition est prévue mardi prochain, tandis que les compétitions se dérouleront sur trois jours. Cette manifestation devrait réunir de jeunes chanteurs et des talents musicaux issus d'au moins seize wilayas, offrant aux participants l'occasion de mettre en valeur leurs capacités artistiques et de concourir dans le domaine de la musique et de la chanson modernes. Cette manifestation constitue également un espace d'expression artistique pour les jeunes et une occasion de consolider les valeurs d'appartenance nationale et de citoyenneté à travers des œuvres musicales et des chansons célébrant l'amour de la patrie. Cette édition s'inscrit dans le cadre des activités culturelles et artistiques destinées aux jeunes, visant à encourager les talents émergents et à favoriser les rencontres et les échanges entre les jeunes créateurs issus des différentes régions du pays.

Ania H.

Parkinson : le dessin qui pourrait tout révéler

Une étude menée sur 66 personnes révèle que l'analyse de dessins réalisés avec un stylo intelligent pourrait contribuer au diagnostic de la maladie de Parkinson, avec un taux de précision annoncé proche de 99 %. Une avancée prometteuse qui doit toutefois être confirmée par des études plus importantes. La manière de dessiner une simple spirale pourrait-elle permettre de détecter la maladie de Parkinson ? C'est la piste explorée par une équipe de chercheurs indiens, qui a développé une méthode associant un stylo biométrique à l'intelligence artificielle pour analyser les mouvements de la main. Publiée dans la revue scientifique Discover Computing, cette étude ouvre de nouvelles perspectives pour l'identification des troubles moteurs caractéristiques de cette maladie neurodégénérative.

Un stylo capable d'analyser les mouvements

Pour mener leurs travaux, les chercheurs ont exploité les données de 66 participants, dont 31 personnes atteintes de la maladie de Parkinson et 35 personnes en bonne santé. Les participants devaient reproduire deux figures : une spirale et un tracé composé de lignes anguleuses, appelé méandre. L'exercice était réalisé à l'aide d'un stylo biométrique capable d'enregistrer plusieurs paramètres, notamment la pression exercée, l'inclinaison du stylo, l'accélération et la précision des mouvements. Ces informations ont ensuite été analysées par des algorithmes d'intelligence artificielle afin de repérer les anomalies susceptibles de révéler des troubles de la coordination motrice.

Des résultats proches de 99 % de précision

Selon les résultats présentés, le système a atteint un taux de classification correcte de 98,95 % pour les tracés anguleux et de 97,74 % pour les spirales. Ces performances s'expliqueraient par la combinaison de deux types d'informations : l'analyse visuelle des dessins et l'enregistrement des mouvements effectués pendant leur réalisation. Chez les personnes atteintes de Parkinson, les tremblements, les variations de vitesse et les difficultés de coordination peuvent provoquer des irrégularités parfois difficiles à percevoir à l'œil nu. L'intelligence artificielle pourrait ainsi permettre de détecter certaines de ces modifications avec une grande précision.

Une méthode encore expérimentale

Malgré ces résultats encourageants, les scientifiques appellent à la prudence. L'étude repose sur un échantillon limité à 66 personnes, ce qui ne permet pas de garantir que les mêmes performances seraient obtenues à grande échelle. Par ailleurs, les participants atteints de Parkinson avaient déjà reçu leur diagnostic. Les travaux ne démontrent donc pas que cette méthode serait capable d'identifier la maladie avant l'apparition des premiers symptômes. Autre limite importante : le dispositif n'a pas été testé pour distinguer



Parkinson d'autres maladies provoquant des tremblements ou des troubles de l'écriture. Enfin, les résultats devront être confirmés sur des groupes de patients indépendants avant toute utilisation médicale courante.

Vers un dépistage plus accessible ?

À terme, cette technologie pourrait devenir un outil complémentaire pour aider les neurologues à évaluer les troubles moteurs et à suivre leur évolution. Son principal intérêt réside dans son caractère non invasif : quelques dessins suffiraient à recueillir des informations sur la précision et la coordination des mouvements. Les chercheurs envisagent également la possibilité de développer des dispositifs utilisables à distance, facilitant ainsi le suivi des patients. Pour l'heure, cette méthode reste expérimentale et ne remplace pas l'examen clinique réalisé par un neurologue. Elle constitue néanmoins une piste intéressante pour améliorer les outils de diagnostic de la maladie de Parkinson.

Neïla M.

Café moulu : l'erreur à éviter



Conserver son café moulu au réfrigérateur semble être une bonne solution pour préserver sa fraîcheur et ses arômes. Pourtant, cette habitude pourrait produire l'effet inverse. L'humidité, les odeurs et les variations de température risquent d'altérer ses qualités gustatives. Les spécialistes recommandent plutôt une conservation dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière. Le café fait partie des boissons les plus consommées au monde. Mais pour profiter pleinement de ses arômes, encore faut-il savoir le conserver correctement. Contrairement à une idée répandue, placer son café moulu au réfrigérateur n'est pas nécessairement la meilleure option. Si le froid permet effectivement de ralentir certaines réactions chimiques responsables du vieillissement du café, les conditions de conservation dans un réfrigérateur peuvent favoriser sa dégradation. Selon la Specialty Coffee Association (SCA), quatre facteurs influencent principalement la fraîcheur du café : l'oxygène, l'humidité, la température et la durée de stockage.

L'humidité, principal ennemi du café

Après la torréfaction, le café continue de subir des transformations chimiques. Au contact de l'oxygène, certains composés aromatiques et huiles s'oxydent progressivement, entraînant une perte de saveur. Ce phénomène est particulièrement rapide pour le café moulu. En effet, la mouture augmente considérablement la surface de contact avec l'air, accélérant ainsi la disparition des substances responsables de son parfum. Le réfrigérateur présente un inconvénient majeur : les variations d'humidité et de température provoquées par les ouvertures répétées de la porte. Lorsque le café froid est exposé à l'air ambiant, de la condensation peut se former sur la mouture. Cette humidité favorise son altération et peut modifier ses qualités gustatives.

Des odeurs qui peuvent modifier son goût

Autre problème souvent négligé : le café possède une capacité à absorber certaines odeurs présentes dans son environnement. Dans un réfrigérateur, il peut ainsi être exposé aux parfums des fromages, des sauces ou des plats conservés à proximité. Même si un récipient parfaitement hermétique permet de limiter ce phénomène, le réfrigérateur reste généralement peu adapté à une utilisation quotidienne.

Les bonnes habitudes pour préserver les arômes

Pour conserver les qualités du café moulu, les spécialistes recommandent de le placer dans une boîte hermétique et opaque, à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité. Un placard éloigné des appareils de cuisson et de l'évier constitue généralement un emplacement approprié. Il est également conseillé d'acheter des quantités adaptées à sa consommation. Un paquet ouvert pendant plusieurs mois perd progressivement ses arômes, même lorsqu'il est correctement conservé. Le café en grains représente une autre solution intéressante. Contrairement au café moulu, les grains entiers présentent une surface de contact avec l'air beaucoup plus faible. Les moudre juste avant la préparation permet ainsi de mieux préserver leur fraîcheur. Le congélateur, une alternative pour une longue conservation Contrairement au réfrigérateur, le congélateur peut présenter un réel intérêt lorsque le café doit être conservé pendant plusieurs mois. Les températures négatives ralentissent fortement les réactions responsables de son vieillissement. Toutefois, cette méthode nécessite certaines précautions. Il est préférable de répartir le café en petites portions placées dans des emballages parfaitement hermétiques afin de limiter les contacts répétés avec l'air et l'humidité. Après la sortie du congélateur, le contenant doit rester fermé jusqu'à son retour à température ambiante pour éviter la formation de condensation. En définitive, pour une consommation quotidienne, la meilleure solution reste simple : conserver son café moulu dans un récipient hermétique, dans un endroit frais, sec et sombre. Une précaution qui permet de préserver plus longtemps ses arômes et de profiter pleinement de ses qualités gustatives.

N. M.

Transit intestinal : 20 minutes de marche suffisent-elles ?

Une étude japonaise révèle qu'une marche de seulement 20 minutes pourrait stimuler rapidement l'activité intestinale. Les chercheurs ont observé une augmentation significative des mouvements digestifs dans les deux minutes suivant l'effort. Une découverte qui confirme l'intérêt de l'activité physique pour le fonctionnement du système digestif, même si ses effets sur la constipation restent à démontrer. Marcher quelques minutes chaque jour pourrait contribuer à améliorer le fonctionnement de l'intestin. C'est ce que suggère une étude menée par des chercheurs de l'université de santé de Fujita, au Japon, et publiée en septembre 2025 dans la revue scientifique Scientific Reports. Les scientifiques se sont intéressés aux effets d'une activité physique modérée sur la motricité intestinale, c'est-à-dire les contractions musculaires qui permettent aux aliments et aux déchets de progresser dans le tube digestif. Pour leurs travaux, ils ont recruté 21 adultes en bonne santé, âgés d'environ 21 ans, dont 11 femmes et 10 hommes. Les participants ont effectué une marche de 20 minutes sur un tapis roulant, à une allure modérée correspondant à environ 3 000 pas.

Une activité intestinale multipliée après la marche

À l'aide d'un stéthoscope placé sur l'abdomen, les chercheurs ont enregistré les bruits intestinaux avant et après l'exercice. Ces sons, communément appelés gargouillis, constituent un indicateur indirect de l'activité du système digestif. Les résultats montrent une augmentation importante de cette activité immédiatement après la marche. Avant l'effort, les bruits intestinaux occupaient environ 5 % du temps d'enregistrement. Entre la première et la deuxième minute suivant l'exercice, cette proportion atteignait près de 19 %. Le nombre moyen de bruits enregistrés est également passé de 42 à 56 par minute. Cette augmentation a toutefois été temporaire, les valeurs revenant progressivement à leur niveau initial dans les minutes suivantes.

Pourquoi la marche stimule-t-elle l'intestin ?

Les chercheurs avancent plusieurs explications possibles. La première concerne le système nerveux autonome, qui contrôle notamment les fonctions digestives. L'activité physique pourrait influencer son fonctionnement et favoriser certaines contractions intestinales. La seconde hypothèse repose sur les mouvements mécaniques du corps pendant la marche. Les oscillations répétées de l'abdomen pourraient stimuler certains réflexes impliqués dans la motricité digestive. Ces mécanismes restent néanmoins à confirmer, car ils n'ont pas été directement mesurés au cours de l'expérience.

Une piste intéressante contre la constipation

L'activité physique régulière est reconnue comme un facteur favorable au bon fonctionnement du transit intestinal. À l'inverse, la sédentarité peut contribuer à ralentir la digestion et favoriser la constipation. Marcher quotidiennement, maintenir une hydratation suffisante et adopter une alimentation riche en fibres constituent des habitudes utiles pour préserver l'équilibre digestif. Cependant, les auteurs soulignent que leur étude présente certaines limites. Elle a été réalisée sur un petit groupe de jeunes adultes en bonne santé, sans troubles digestifs particuliers. De plus, les scientifiques ont mesuré les bruits intestinaux, et non la vitesse réelle du transit ou la fréquence des selles. Les résultats ne permettent donc pas d'affirmer qu'une marche de 20 minutes suffit à traiter la constipation.

Un geste simple à intégrer au quotidien

Malgré ces réserves, cette recherche apporte un argument supplémentaire en faveur d'une activité physique régulière. Une marche modérée de 20 minutes constitue une pratique accessible à de nombreuses personnes



et peut facilement être intégrée dans les habitudes quotidiennes. Les spécialistes rappellent toutefois qu'une constipation persistante, accompagnée de douleurs abdominales, de sang dans les selles ou d'une perte de poids inexpliquée, nécessite un avis médical. Des douleurs intenses associées à des vomissements et à l'impossibilité d'émettre des gaz imposent une prise en charge urgente. En définitive, cette étude suggère qu'une simple marche peut stimuler temporairement l'activité intestinale. Si des recherches complémentaires sont nécessaires pour confirmer ses bénéfices sur le transit, elle rappelle qu'une activité physique modérée peut jouer un rôle important dans le maintien d'une bonne santé digestive.

N. M.

Palestine

Les autorités palestiniennes mettent en garde contre une famine imminente à Ghaza

Les autorités palestiniennes mettent en garde contre une famine imminente et l'aggravation de l'insécurité alimentaire dans la bande de Ghaza suite au blocage par l'entité sioniste des livraisons de farine, contraignant les boulangeries à baisser rideau.

Le ministère du Développement social de Ghaza a averti que la poursuite des restrictions sur la farine et les fournitures essentielles à la boulangerie pourrait déclencher une «catastrophe humanitaire imminente» touchant des centaines de milliers de Palestiniens. Le président de l'Association des boulangers de Ghaza, Abdel Nasser al-Ajrami, a précisé que 10 des 17 boulangeries en activité avaient fermé en raison d'une pénurie de farine commerciale. Il a averti que d'autres pourraient fermer dans les jours à venir si de nouveaux approvisionnements n'arrivaient pas. Selon al-Ajrami, aucune livraison de farine n'avait été autorisée à entrer à Ghaza depuis plus de dix jours. Ces derniers jours, face à la pénurie, les habitants ont fait la queue pendant des heures pour obtenir du pain. Le ministère palestinien a appelé à une action immédiate pour mettre fin à cette «politique systématique de (l'entité sioniste) visant à affamer la population et à utiliser la nourriture comme une arme contre des civils non armés». Il a mis en garde contre la propagation de la famine et l'effondrement de la sécurité alimentaire parmi les personnes déplacées et les familles les plus pauvres. Ces fermetures interviennent quelques jours après que le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé qu'il mettait fin à l'aide alimentaire destinée à plus de 500 000 Palestiniens de Ghaza en raison d'un manque de financement. Selon M. al-Ajrami, les 21 boulangeries soutenues par le PAM ne couvrent que 25 % des besoins en pain de Ghaza.

Le MAE palestinien réclame une «action internationale urgente» contre l'entité sioniste

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a réclamé, samedi, une «action internationale urgente» face aux crimes de l'entité sioniste en Cisjordanie occupée, notamment les déplacements forcés d'habitants d'Al-Khalil menés par l'armée d'occupation depuis vendredi. Face «aux menaces grandissantes de déplacement de population, de destruction, il faut une action internationale urgente, qui aille au delà de la condamnation», a déclaré le ministère palestinien des Affaires étrangères dans un communiqué, réclamant des «mesures concrètes et dissuasives». Vendredi, l'ONU s'est dit «extrêmement alarmée» par l'escalade de la violence en Cisjordanie occupée, après que l'entité sioniste a imposé de nouvelles restrictions de circulation. Le secrétaire général, Antonio Guterres, s'inquiète, notamment des conséquences de ces mesures pour les civils palestiniens, ainsi que des menaces de démolitions et de déplacements de population. Cette nouvelle escalade intervient alors que les violences commises par des colons contre des Palestiniens atteignent des niveaux records, selon l'ONU.

L'ONU «extrêmement alarmée» par l'escalade de la violence en Cisjordanie occupée

L'ONU s'est dit «extrêmement alarmée» par l'escalade de la violence en Cisjordanie occupée, après que l'entité sioniste a imposé de nouvelles restrictions de circulation. Le secrétaire général, Antonio Guterres, s'inquiète, notamment des conséquences de ces mesures pour les civils palestiniens, ainsi que des menaces de démolitions et de déplacements de population. Vendredi, des responsables sionistes ont ordonné le bouclage de la ville et annoncé des opérations de perquisition maison par maison ainsi que des démolitions de logements. Il ont également menacé de lancer une offensive d'une ampleur inédite depuis la guerre des Six Jours. Lors du point de presse quotidien à New York, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a indiqué que M. Guterres était profondément préoccupé par ces mesures et par les informations faisant état de démolitions de maisons et de possibles déplacements de populations à Al-Khalil.Mayy El Sheikh, porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), a dénoncé un «nouvel épisode dans une série interminable de mesures. Les accès à Al Khalil ont été fermés, vendredi. La mosquée Ibrahimi a également été fermée, empêchant les fidèles d'y accomplir la prière du vendredi. Cette nouvelle escalade intervient alors que les violences commises par des colons contre des Palestiniens atteignent des niveaux records, selon l'ONU. Antonio Guterres a condamné cette multiplication des attaques, rappelant qu'en tant que puissance occupante, l'entité sioniste a l'obligation de protéger la population palestinienne et de traduire les responsables en justice.»



Au moins dix Palestiniens tombés en martyrs ces dernières 48h à Ghaza

Au moins huit Palestiniens sont tombés en martyrs dans des bombardements de l'armée sioniste contre la bande de Ghaza au cours des dernières 48 heures, a indiqué, samedi le ministère de la Santé de l'enclave, où une nouvelle victime a été rapportée, ce matin suite à une nouvelle frappe sioniste de drone. La dernière attaque sioniste en date a eu lieu samedi matin dans le camp de réfugiés de Jabalia, dans le nord de la bande de Ghaza. Une femme a été tuée dans cette frappe, selon des sources de l'hôpital al-Chifa.
Les frappes sionistes se poursuivent quotidiennement à Ghaza malgré un cessez-le-feu entré en vigueur le 11 octobre 2025 dans l'enclave assiégée. Depuis cette date, au moins 1547 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5559 autres blessés par le feu de l'armée d'occupation, selon le dernier bilan du ministère de la Santé de Ghaza, qui ajoute avoir enregistré les décès de deux personnes supplémentaires ayant succombé à leurs blessures contractées lors d'attaques sionistes précédentes. Au total, au moins 74 540 Palestiniens ont été tués et 175 678 blessés depuis le début de la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre la bande de Ghaza. Par ailleurs, un avion de combat de l'armée sioniste a visé une maison dans le quartier d'Al-Nasr, faisant deux martyrs et plusieurs blessés, a précisé Wafa. Une seconde frappe des forces d'occupation a ciblé les environs d'un restaurant thaïlandais, faisant également plusieurs blessés, a-t-elle ajouté. Au sud de la bande de Ghaza, un autre Palestinien a été blessé par des tirs de l'armée de l'occupation dans la zone d'Al-Iqlimi, au sud de Mawasi, dans la ville de Khan Younès, tandis qu'une opération de démolition a été menée à l'est du quartier d'Al-Zaytoun, à l'est de la ville de Ghaza.

Liban

Des raids sionistes et des incendies signalés dans le sud du pays

Les forces d'occupation sionistes poursuivent leurs attaques dans le Sud du Liban, menant des raids, larguant des bombes incendiaires et mettant le feu à des tentes inoccupées appartenant à des Syriens, ainsi qu'à des oliviers avoisinants, a rapporté, vendredi l'agence de presse libanaise ANI. L'aviation de combat sioniste a mené un raid contre la localité de Baraachit, dans le sud du Liban, détruisant un élevage avicole de deux étages, précise la même source. Par ailleurs, un drone sioniste a largué une bombe incendiaire en direction de la zone de Dmeiyat, sur la route reliant Nabatieh à Khardali, ajoute ANI. Dans la zone d'Al-Hosh, située entre Burj El-Moulouk et la plaine de Marjeyoun, en direction de Khiam, une équipe de la Défense civile dépêchée depuis le centre de Qolaiaa est intervenue pour éteindre un incendie déclenché par l'armée sioniste dans des tentes inoccupées appartenant à des Syriens.
A noté que le Comité du «Mécanisme», ou Comité technico-militaire pour le Liban, a été créé suite à l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 27 novembre 2024, conformément aux termes de l'accord entre le Liban et l'entité sioniste. L'une des missions qui lui sont confiées est de surveiller la mise en œuvre de cet accord.

Sahara occidental

Venezuela : diverses organisations réaffirment leur soutien à la cause sahraouie

Diverses organisations au Venezuela ont réaffirmé leur engagement en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et l'indépendance, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). Cet engagement a été réaffirmé lors d'une rencontre de solidarité avec le peuple sahraoui, organisée, jeudi au Musée national des beaux-arts, à Caracas, avec la participation de l'Institut Simon-Bolivar pour la paix et la solidarité entre les peuples et de représentants d'organisations engagées dans la défense de la souveraineté des peuples, la lutte contre le colonialisme et la promotion de la solidarité internationale. Le programme de cette rencontre a débuté par la projection du documentaire «50 ans de résistance et de dignité sahraouies», réalisé par le collectif «UTOPIX», qui retrace le parcours de la résistance du peuple sahraoui depuis la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), en 1976. La même source a ajouté que la partie sahraouie a souligné, à cette occasion, l'importance de poursuivre la mobilisation solidaire en faveur du droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir. Les interventions du mouvement de solidarité vénézuélien ont également occupé une place importante dans les travaux de cette rencontre.

Espagne

Les services marocains préalablement informés des préparatifs de l'entrée massive de migrants à Ceuta

Les services de sécurité marocains étaient au courant des préparatifs d'une opération migratoire massive vers Ceuta et de la diffusion d'appels sur les réseaux sociaux incitant à une entrée collective dans la ville espagnole, selon un rapport du Centre national de renseignement espagnol (CNI), cité, vendredi par des médias. Le document, transmis à la justice espagnole, confirme que le Makhzen avait été alerté avant l'afflux massif de migrants survenu les 30 et 31 juillet dernier, ont indiqué les mêmes sources. Selon le rapport du CNI, les services de renseignement espagnols avaient, notamment informé leurs homologues marocains de la circulation d'appels sur les réseaux sociaux encourageant des milliers de personnes à rejoindre Ceuta. Le CNI fait également état d'une «attitude passive» des forces de sécurité marocaines lors de ces événements, marqués par un afflux important de migrants vers la ville, notamment par voie maritime. Les services espagnols avaient adressé, le 29 juillet, une alerte urgente à leurs homologues marocains, notamment à la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) et à la Direction générale des études et de la documentation (DGED), concernant les appels à des passages massifs vers Ceuta. Le rapport du CNI apporte de nouveaux éléments sur le degré d'information des autorités marocaines avant les événements. L'afflux des 30 et 31 juillet avait provoqué une importante crise à Ceuta, les autorités espagnoles cherchant depuis à établir les responsabilités dans le déroulement de ces événements.

Slovaquie

Ouverture des bureaux de vote pour les élections locales et régionales

Les bureaux de vote ont ouvert, samedi en Slovaquie, à l'occasion des élections locales et régionales, au cours desquelles les électeurs sont appelés à élire les représentants des conseils municipaux et régionaux pour un mandat de quatre ans. Le scrutin se poursuivra jusqu'à 20h00 (18h00 GMT), avec 6029 bureaux de vote mis en place dans 2926 communes, villes et quartiers urbains. Près de 4,41 millions de personnes sont habilitées à voter. Les électeurs élisent les maires, les membres des conseils municipaux et des conseils d'agglomération, les gouverneurs des régions autonomes et les conseillers régionaux. Dans la capitale, Bratislava, et dans la ville de Kosice, à l'est du pays, les électeurs élisent également les maires d'arrondissement et les membres des conseils d'arrondissement. Le vote est limité aux bureaux de vote situés dans le lieu de résidence permanente des électeurs. Les citoyens slovaques âgés de 18 ans et plus, ainsi que les ressortissants étrangers qui remplissent les conditions peuvent se rendre aux urnes.
Les électeurs slovaques doivent présenter une carte d'identité en cours de validité, tandis que les ressortissants étrangers sont tenus de présenter une carte d'identité indiquant un titre de séjour de longue durée.

Coupe du Monde U15

Les Verts battent l'Argentine !

La sélection nationale algérienne de football des moins de 15 ans (U15) a entamé de fort belle manière sa participation à la Coupe du Monde et au Festival de la FIFA 2026, qui se déroulent dans la capitale azerbaïdjanaise, Bakou, en s'imposant face à son homologue argentine sur le score de 1-0, samedi lors de la journée inaugurale de la compétition.



L'unique but de la rencontre a été l'œuvre du joueur Abdelkrim Meharzi, offrant ainsi aux Verts un départ idéal dans cette manifestation mondiale prévue du 22 au 30 octobre courant.
Les lionceaux de la sélection nationale poursuivront la phase de poules dès dimanche, avec deux rencontres au programme face au Suriname et Taipei chinois, avant de terminer devant le Malawi et Oman, lundi.La première édition de la Coupe du monde U-15 se dispute avec un format de huit joueurs contre 8.
Les matchs sont plus courts, composés de deux mi-temps de 20 minutes. L'événement rassemble près de 190 pays répartis en 32 groupes au départ, avec pour objectif de faire jouer un maximum de matchs internationaux aux jeunes (au moins 9 rencontres par équipe au total). Lors de la phase de qualification (Premier tour), les équipes s'affrontent au sein de leur poule sous forme de mini-championnat. Aucune équipe n'est éliminée à la fin de cette phase. Durant la phase de tournoi (Second tour), les nations sont réparties, en fonction des résultats obtenus lors du premier tour, dans 6 niveaux de performance différents (de la catégorie A à F). Un vainqueur est désigné pour chaque catégorie, mais seule l'équipe qui remporte le Niveau A est officiellement sacrée championne du monde U-15.

Les Verts à la loupe

Al-Shamal

Mahrez marque son premier but

Riyad Mahrez a inscrit, ce vendredi soir, son premier but dans le championnat qatari, à l'occasion de la rencontre opposant son équipe, Al-Shamal, à Qatar SC, comptant pour la 7e journée de la compétition. L'ancien international algérien a marqué à la 65e minute sur penalty, réduisant l'écart pour son équipe, qui était menée 2-0. Malgré ce but, Al-Shamal, qui compte également dans ses rangs l'international algérien Baghdad Bounedjah, s'est incliné sur le score de 3-2. Le club reste ainsi à la cinquième place du classement avec neuf points. Mahrez avait rejoint le club qatari à la mi-octobre, après une absence de trois mois, à la suite de la fin de son aventure avec le club saoudien d'Al-Ahli, qui avait annoncé le départ du joueur le 4 juillet dernier.

OGC Nice

Amoura passeur décisif, face à Brest

Titulaire, ce vendredi soir, en ouverture de la 7e journée de Ligue 1, l'international algérien Mohamed Amine Amoura a délivré sa première passe décisive avec l'OGC Nice, contribuant grandement à la victoire renversante des Aiglons sur la pelouse du Stade Brestois. Prêté par le VFL Wolfsburg, Mohamed Amine Amoura continue de s'illustrer sous ses nouvelles couleurs. Alors que le Gym cherchait la faille, l'attaquant algérien s'est mué en passeur décisif peu après l'heure de jeu en bottant un corner parfaitement repris par Wahi pour le but de l'égalisation (1-1). Cette première offrande sous le maillot niçois vient bonifier le bilan comptable du Fennec, qui affiche désormais un but et une passe décisive en cinq apparitions depuis son arrivée sur la Côte d'Azur. Galvanisés par ce retour au score, les Aiglons ont finalement arraché la victoire dans les derniers instants du match grâce à une réalisation de Diop à la 83e minute de jeu. La fin de rencontre a toutefois offert un suspense irrespirable, les Brestois manquant l'opportunité de sauver un point lorsque Lala a raté un penalty au bout du temps additionnel (90'+10). Ce succès précieux permet à l'OGC Nice de réaliser une excellente opération au classement, remontant à la 8e place à trois petites longueurs du peloton de tête.

Rafik Belghali taille patron

Un but somptueux et une victoire pour le Torino

En ouverture de la 8e journée de Serie A ce vendredi soir, le Torino s'est imposé sur sa pelouse face à Monza (3-2). Une rencontre illuminée par la prestation de l'international algérien Rafik Belghali, grand artisan de ce succès qui rapproche les Turinois des places européennes.Sur la pelouse du Stade Olimpico Grande Torino, les hommes d'Ignazio Abate ont su faire la différence au terme d'un match spectaculaire. Déjà auteur de deux offrandes lundi dernier contre Parme, Rafik Belghali a inscrit son premier but sous le maillot du Torino. Peu Après l'heure de jeu le latéral de 24 ans a expédié une frappe splendide de plus de 20 mètres pour inscrire le deuxième but de son équipe. Le joueur, actuellement prêté par l'Hellas Vérone, débloque ainsi son compteur but et célèbre de la plus belle des manières sa première réalisation sous le maillot du «Toro». Cette action d'éclat vient confirmer les débuts fracassants de l'Algérien dans le Piémont, lui qui affiche désormais un bilan remarquable d'un but et trois passes décisives en seulement six apparitions. Son impact offensif et sa confiance actuelle sont de véritables atouts pour le Torino dans ce début de saison. Grâce à cette précieuse victoire à domicile, la formation turinoise réalise une excellente opération en remontant provisoirement à la 7e place du classement, se positionnant à seulement deux petits points du très convoité Top 4.

Manchester City

Manchester United en embuscade pour relancer Rayan Aït Nouri

En manque cruel de temps de jeu avec Manchester City, l'international algérien Rayan Aït Nouri suscite l'intérêt de plusieurs cadors européens. Manchester United, en particulier, envisagerait sérieusement de s'attacher les services du défenseur lors du prochain mercato hivernal.Le profil du latéral gauche algérien intéresse fortement Manchester United, qui étudie la possibilité de le recruter dès cet hiver pour renforcer son effectif. Selon les informations divulguées par le journaliste Ekrem Konur, la réalisation de ce transfert dépendra de la volonté de Manchester City de laisser partir son joueur de 25 ans chez un rival historique, ainsi que de l'accord financier entre les deux clubs. La valeur marchande du défenseur est actuellement estimée à environ 35 millions d'euros. Cette forte convoitise s'inscrit dans un contexte sportif difficile pour Aït Nouri, qui ne compte que de très rares apparitions sous le maillot des Citizens depuis le début de la saison, dont une récente en Ligue des Champions contre l'AEK Athènes.
La situation instable du joueur en Angleterre n'a pas échappé à d'autres écuries européennes, puisque l'AC Milan et la Juventus sont également entrés dans la danse, le club turinois étudiant même l'option d'un prêt avec obligation d'achat.
En parallèle de ces rumeurs de transfert, le joueur traverse une véritable crise avec la sélection algérienne. Écarté de l'équipe nationale suite à une altercation avec le staff des verts lors du match contre la Zambie, il refuse pour l'instant de présenter les excuses exigées par le sélectionneur Ibrahim Hemdani, rendant son retour avec les Verts très compromis et ajoutant une couche de complexité à son avenir en sélection.

Le Mans FC

Opération réussie pour Adil Bourabaa, absent jusqu'en 2027

Blessé à la cheville gauche lors de sa toute première apparition sous le maillot de l'équipe nationale début octobre, le joueur du Mans FC a subi une intervention chirurgicale. Une absence de longue durée qui oblige le club sarthois à se réorganiser. L'international algérien Adil Bourabaa a franchi une première étape rassurante dans son processus de guérison. Touché lors de la victoire des Fennecs face au Niger (2-1) le 6 octobre dernier, le joueur a dû multiplier les consultations médicales avant de finalement passer sur la table d'opération. La formation mancelle a en effet confirmé sur ses réseaux sociaux que son protégé avait été «opéré avec succès au-dessus de la cheville gauche». Bien que la durée exacte de son indisponibilité n'ait pas été formellement chiffrée par le club sarthois, l'espoir d'un retour sur les terrains est repoussé à l'année 2027, signifiant qu'il manquera logiquement l'intégralité des rencontres jusqu'à la trêve hivernale.Cette absence prolongée représente un coup dur pour l'équipe dirigée par Patrick Videira, qui doit rapidement pallier le manque de ce profil créatif. Après un récent revers face à Toulouse, le coach manceau a tenu à responsabiliser son groupe face à cette situation. «On n'a pas le choix.
Il va falloir trouver des solutions en interne et ça doit aussi aider d'autres joueurs qui doivent être capables de faire beaucoup plus, dans l'entrejeu», a-t-il affirmé, tout en reconnaissant que Bourabaa effectuait un début de championnat «fantastique».
Refusant de s'apitoyer sur les blessures, l'entraîneur a conclu en rappelant l'importance du collectif :
«Parler de lui toutes les semaines, c'est se tromper. Il va falloir avancer sans lui, malheureusement».



Ligue 1 Mobilis : CS Constantine

Arama jette l'éponge

Rien ne va plus au CS Constantine. Quelques jours après le limogeage de l'entraîneur tunisien Mondher Kebaïer, le directeur sportif, Tarek Arama, a présenté sa démission à la direction du club, au lendemain de la lourde défaite concédée face à l'Olympique Akbou (3-0).
Le début de saison compliqué des Constantinois a fini par avoir raison d'Arama. Le revers enregistré hier face à l'Olympique Akbou, après ceux concédés contre la JS El Biar Aknoun (4-2) et l'USM Khenchela (2-0), aura été celui de trop. Dans un communiqué publié ce matin, le CSC a confirmé que son directeur sportif avait remis sa démission au président du conseil d'administration. Après sept journées de championnat, le CSC occupe la neuvième place avec seulement sept points au compteur. Une situation préoccupante pour un club qui peine à trouver ses repères et qui doit rapidement réagir pour éviter de s'enfoncer davantage dans la crise. Le départ de Tarek Arama intervient ainsi dans une période particulièrement délicate pour les Sanafir, déjà marqués par le changement à la tête du staff technique. Le club constantinois devra désormais trouver les solutions pour stopper cette spirale négative et relancer sa saison.

Ligue des champions

Le MCA au rendez-vous des poules

C'est passé pour le MCA. In extremis, mais c'est passé quand même. Finalement, la logique a été respectée, le Mouloudia verra bien la phase des poules de la Ligue des champions pour la troisième fois consécutive. Il s'est admirablement racheté de sa piètre prestation au match aller au Nigeria, perdu 2 à 0 contre Enugu Rangers.

Les poulains de Khaled Ben Yahia ont réussi la remontada pour l'emporter au retour, dans leur stade fétiche de Douéra, Ammar-Ali, sur le score de 3 – 0, ce vendredi, le but de la qualification a été marqué durant le temps additionnel de la rencontre. Toutes les réalisations de la rencontre ont été inscrites après la pause, après une première période crispée terminée sur un score vierge. L'entrée en deuxième mi-temps du trio offensif Boukholda-Kohili-Bayazid s'est avérée déterminante. Il a réussi à débloquer la situation en apportant plus de mordant à l'attaque. D'ailleurs, Boukholda s'est chargé d'ouvrir le score à la 58', puis Bangoura, qui au passage a raté un penalty à la 69', a ajouté un deuxième but (86'), mettant les deux équipes à égalité. Les Vert et Rouge ont continué de pousser jusqu'à obtenir le but de la délivrance par Bayazid. Ce qui a provoqué une explosion de joie dans les travées du stade Ali-Ammar, plein à craquer. Comme il fallait s'y attendre, les fans mouloudéens sont venus en masse soutenir leur équipe. Ils ont créé une ambiance formidable tout au long de la rencontre, intimidante et perturbante pour l'adversaire. Même si les supporters ne marquent pas de but, leur présence bruyante est un atout non négligeable pour les joueurs surtout lors des matchs à enjeu où il faut remonter un handicap de deux buts. Tout le monde a été au rendez-vous de l'événement. Malgré la pression terrible sur les joueurs et le staff technique, ils ont assuré l'essentiel, surtout après les critiques acerbes subies après la défaite à Enugu. Se qualifier à la phase des poules était le minimum syndical pour un club de la trempe du Mouloudia qui vise plus haut dans la Ligue des champions. Les camarades de Ferhat ont frôlé la correctionnelle, mais ils ont su réagir pour éviter la catastrophe. Il va falloir savoir retenir la leçon de ce tour préliminaire pour les matchs à venir. Toutefois, ce n'est pas sûr que l'entraîneur Khaled Ben Yahia poursuive sa mission à la tête du Mouloudia. Après avoir qualifié l'équipe, il aurait émis le vœu de partir n'ayant visiblement pas supporté les insultes et les menaces proférées à son encontre par certains supporters à la fin du match aller au Nigeria. Ça serait navrant de quitter le club au milieu de la saison, mais c'est déjà arrivé par le passé avec d'autres coaches. En attendant le sort réservé au technicien tunisien, le MCA attend désormais de connaître ses adversaires lors de la phase des poules. Il faut dire que la course au titre en Ligue des champions n'a jamais été aussi ouverte que cette année, surtout en l'absence de l'ogre égyptien le Ahly du Caire.

Ali Nezlioui





Tizi-Ouzou

1700 participantes à la 7e édition de la «Course rose»

Quelque 1700 femmes de différentes catégories d'âge ont participé samedi à la 7e édition de la «Course rose», qui s'est déroulée au Stade 1er-Novembre-1954 de Tizi-Ouzou. Organisée conjointement par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou et l'association «El-Fedjr» de lutte contre le cancer, dans le cadre des activités d'«Octobre Rose», cette manifestation a rassemblé quelque 1700 participantes. Dans une ambiance festive et chaleureuse, les femmes de tous âges ont répondu présentes. Un lâcher de ballons a marqué le lancement symbolique de cette 7e édition, signe d'espoir et de mobilisation collective. Après le coup de starter donné par le DJS Aziz Tahir, la présidente de l'association «El-Fedjr», Ghezraoui Sabiha a souligné qu'il s'agit d'une course qui se veut avant tout solidaire. «Chaque année, durant la dernière semaine d'Octobre Rose, nous organisons cette course pour dire «non au cancer». Notre objectif est de sensibiliser le plus grand nombre de femmes et de les encourager à se faire dépister. Le cancer du sein, pris à temps, est un cancer qui se guérit vite. C'est un appel que nous lançons à toutes les femmes: faites-vous dépister», a-t-elle insisté.Les organisateurs tiennent à souligner que cette manifestation n'est pas une compétition, mais bien un moment de partage et de solidarité. «A chacune son rythme, sans stress ni pression», rappellent-ils, dans une dynamique où l'information et le dépistage précoce restent les meilleures armes contre cette maladie.A noter que cette course s'inscrit dans un riche programme de dépistage et d'actions de sensibilisation menées localement tout au long du mois d'octobre. L'association «El-Fedjr» a notamment animé des conférences sur la maladie et organisé des journées de bien-être au profit de patientes suivies pour cancer du sein, en partenariat avec plusieurs instituts de beauté de Tizi-Ouzou.

Kahina Tasseda

Mondiaux 2026 de gymnastique artistique

Kaylia Nemour, quatrième au concours général

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour a terminé quatrième au concours général des Championnats du monde 2026 de gymnastique artistique, vendredi à Rotterdam (Pays-Bas). Après l'exécution de ses quatre agrès du concours, Nemour a réussi un total à 54.998 points. La médaille d'or est revenue à l'Américaine Blakely Skye avec une note à 55.733, devant la Russe Roshchina Liudmila qui a concouru sous la bannière du Comité olympique international (CIO), avec 55.199 et la Chinoise Ke Qinqin (55.032). La championne olympique algérienne disputera sa deuxième finale, aux barres asymétriques, le samedi 24 octobre, à 15h30, avant d'enchaîner le lendemain, à partir de 13h42, avec sa troisième et dernière finale, au concours de la poutre. Agée de 19 ans, Nemour avait fait une excellente entrée en lice dans ces Mondiaux-2026, en surclassant toutes ses concurrentes dans la 5e subdivision des qualifications.



Mondiaux U19 de boxe

Belhaïdouche et Kainan dans le dernier carré mondial

Riad Belhaïdouche et Hanane Kainan se qualifient pour les demi-finales des Mondiaux U19 de boxe au Monténégro.
La boxe algérienne a assuré deux médailles historiques aux Championnats du monde U19 de World Boxing, suite à la qualification de Riad Belhaïdouche (-50 kg) et Hanane Kainan (-70 kg) pour les demi-finales, lors des quarts de finale disputés vendredi au Centre sportif méditerranéen de Budva (Monténégro).
Dans la catégorie des moins de 50 kg, le jeune Riad Belhaïdouche a poursuivi son parcours magistral en s'imposant aux points face au Mexicain Gael Rivas (3-2), validant ainsi son billet pour le carré d'as et s'assurant, au minimum, une médaille de bronze mondiale. Côté féminin, Hanane Kainan (-70 kg) a fait sensation en dominant largement la Kazakhe Kamila Ospanova. Nettement supérieure, l'Algérienne a poussé l'arbitre à arrêter le combat au troisième round, s'offrant une qualification éclatante pour les demi-finales et la deuxième médaille garantie pour le noble art algérien.En demi-finales prévues dimanche, Belhaïdouche affrontera l'Écossais Aaron Sarwar. Ce dernier est un adversaire de taille, déjà médaillé de bronze aux Championnats d'Europe U19 cette année, et qui s'est qualifié en battant de justesse le boxeur kazakhe Adil Askabay (3-2) en quart de finale. De son côté, Hanane Kainan fera face à la redoutable Anglaise John-Joe Carrigan pour une place en grande finale mondiale.

Besma Bahri et Ismaïl Sahraoui visent aussi le podium

Dans la catégorie des moins de 60 kg, le jeune Ismaïl Sahraoui a signed un véritable exploit en s'imposant avec autorité (4-1) face au redoutable Américain David Areta, vice-champion du monde en titre. Grâce à une stratégie parfaitement maîtrisée, le pugiliste algérien a validé son billet pour le Top 8 mondial, confirmant sa montée en puissance depuis le début du tournoi. L'Algérien affrontera en quarts de finale prévus ce samedi l'Irlandais Kalib Walshe pour une place sur le podium mondial.Côté féminin, la boxeuse Besma Bahri (-57 kg) a poursuivi son parcours sans faute au Centre sportif méditerranéen. Dominante de bout en bout, elle a également décroché son ticket pour les quarts de finale, rejoignant ainsi le contingent algérien en lice pour les places sur le podium.

L'Algérienne croisera les gants en quarts de finale prévus ce samedi avec la Tunisienne Alma Zaara

Pour rappel, la sélection nationale participe à ce rendez-vous planétaire avec un effectif de 14 athlètes (9 garçons et 5 filles), encadrés par l'entraîneur national Ibrahim Bourenane, dans une édition qui réunit plus de 550 boxeurs issus de 75 pays.

Hull City

Belloumi gagne moins que les «stars» de la Ligue 1

Auteur de débuts remarquables en Premier League avec Hull City, l'international algérien Mohamed Bachir Belloumi s'impose comme l'une des révélations de la saison. Pourtant, une réalité surprenante se cache derrière ses performances : sa rémunération anglaise s'avère bien moins élevée que celle de plusieurs joueurs évoluant en Ligue 1 algérienne. Depuis son arrivée à Hull City, Mohamed Bachir Belloumi a rapidement conquis les supporters et confirmé son immense talent, inscrivant trois buts et délivrant deux passes décisives en seulement sept rencontres de Premier League. Devenu l'une des figures de proue du football algérien, le jeune attaquant touche toutefois une rémunération qui contraste fortement avec son statut et son impact sur le terrain. En effet, son salaire s'élève à environ 15 000 livres sterling par semaine, soit près de 60 000 livres par mois. Ce montant fait de lui l'un des joueurs les moins bien payés de l'effectif du club anglais, illustrant un décalage frappant entre l'envergure de ses prestations et sa valorisation financière. Cette situation met en lumière une disparité étonnante lorsqu'on compare ses revenus à ceux pratiqués au sein de la Ligue 1 algérienne. Converti au taux de change officiel, le salaire mensuel de Belloumi dépasse de peu le milliard de centimes, une somme largement surpassée par plusieurs stars du championnat local. À titre d'exemple, des joueurs comme Yousri Bouzok au CR Belouizdad ou Aymen Mahious à la JS Kabylie perçoivent respectivement près de 1,8 et 1,6 milliard de centimes par mois. Ce paradoxe, qui concerne également d'autres professionnels algériens évoluant en Europe pour des salaires modestes, soulève de nombreuses interrogations sur l'inflation et les critères des salaires faramineux accordés par les clubs en Algérie.

Ligue 1 Mobilis : MC Oran

Une solidité défensive remarquable, mais une attaque à relancer

Le MC Oran a obtenu, vendredi, un match nul vierge (0-0) sur le terrain de la JS El Biar, pour le compte de la septième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, demeurant la seule équipe à n'avoir encaissé aucun but lors de ses six premiers matchs de la saison 2026-2027.Cette solidité défensive a permis aux «Hamraoua» de rester invaincus et de s'installer provisoirement en tête du classement, avec un match en retard face au champion des trois dernières saisons, le MC Alger, prévu le 4 novembre prochain au stade «Ali Ammar dit Ali La-Pointe» de Douéra (Alger). La performance défensive du MCO constitue ainsi l'un des principaux points positifs de son début de saison, notamment grâce à la rigueur de son arrière-garde et aux prestations du gardien de but, Mustapha Zeghba. Toutefois, si les Oranais peuvent se réjouir de leur invincibilité, leur rendement offensif demeure en deçà des attentes. Avec seulement cinq buts inscrits en six matchs, soit une moyenne inférieure à un but par rencontre, l'efficacité devant les cages adverses constitue un chantier prioritaire pour le staff technique, dirigé par Si Tahar Cherif El Ouezzani. Ce bilan offensif contraste avec les traditions de jeu et les ambitions du club phare de l'Ouest algérien, habitué à proposer un football porté vers l'attaque, estiment les observateurs. Un constat partagé par l'entraîneur du MCO, qui reconnaît les insuffisances de son équipe dans le secteur offensif et assure que des correctifs seront apportés afin d'améliorer l'efficacité devant les buts adverses. Cherif El Ouezzani entend ainsi remédier à ces lacunes tout en préservant l'équilibre défensif qui constitue, jusqu'à présent, l'un des principaux atouts de sa formation. À l'approche des prochaines échéances, le MC Oran devra donc trouver la bonne formule, afin de consolider sa position en haut du classement et de préserver ses chances de jouer les premiers rôles cette saison.

www.lechodalgerie.dz Dimanche 25 octobre 2026 - 13 Joumada Al Awwal 1448 Nº 4317 - Prix : 20 DA - 1 €

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min° / Max°	24°/17°	24°/18°	27°/13°	24°/14°	36°/18°

Horaires des prières — Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05h37	12h32	15h36	18h00	19h22

Décès du moudjahid Mohamed Ali Haroun

Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses condoléances suite au décès du moudjahid Mohamed Ali Haroun, exprimant sa profonde tristesse et son chagrin face à cette perte. Dans son message de condoléances, le président de la République a affirmé que le défunt avait été l'un des premiers combattants et responsables de la Fédération du Front de libération nationale en France, où il avait assumé de multiples fonctions dans les domaines politique et médiatique, outre sa contribution au travail diplomatique et au financement de la bienheureuse révolution de libération.

Le président Tebboune a ajouté que le défunt était un négociateur instruit et compétent, un auteur et un témoin privilégié des événements, ainsi qu'un avocat et une figure juridique de premier plan ayant défendu des détenus et des militants algériens devant les tribunaux français.
L'histoire retiendra son engagement national, depuis son mandat à l'Assemblée constituante jusqu'à la fin de sa carrière d'homme d'État, de ministre et de membre du Haut Conseil d'État.
En conclusion de son message de condoléances, le président de la République a présenté ses plus sincères condoléances et sa profonde sympathie à la famille du défunt, à ses compagnons moudjahidines et à ses camarades moudjahidines, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder sa miséricorde et une place au Paradis, et d'inspirer à sa famille et à ses proches, patience et réconfort.



Ali Haroun tire sa révérence

Le moudjahid et ancien membre du Haut Comité d'État (HCE), Mohamed Ali Haroun, s'est éteint à l'âge de 99 ans, a annoncé, ce samedi 24 octobre en cours la Télévision publique (EPTV). Parmi les figures du mouvement national, le défunt a marqué l'histoire du pays par son engagement durant la guerre de Libération nationale et, par la suite, les responsabilités qu'il a assumées après l'indépendance, notamment durant les années quatre-vingt-dix. Né en 1927 à Alger, Ali Haroun, qui s'est engagé dans la lutte pour l'indépendance, a participé à l'organisation de l'action du Front de libération nationale (FLN) en France, étant désigné responsable politique de la Fédération de France du FLN. Le défunt a également siégé, entre 1960 et 1962, au Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA). Après l'indépendance, et après un passage en tant que membre élu de l'assemblée constituante de 1962 à 1963, Ali Haroun poursuit son parcours en tant qu'avocat au barreau d'Alger, s'éloignant des responsabilités gouvernementales pendant plusieurs années. Il revient au premier plan de la vie publique au début des années 1990, alors que le pays est entré dans une phase extrêmement délicate. Après avoir été nommé ministre délégué aux Droits de l'homme en 1991, il rejoint, en janvier 1992, le Haut Comité d'État. Une instance collégiale mise pour faire face à une crise institutionnelle, et qui était chargée d'exercer les prérogatives présidentielles. Le défunt y a siégé jusqu'à 1994. Ali Haroun est également l'auteur de plusieurs ouvrages historiques, dont «La 7e Wilaya, la guerre du FLN en France 1954 et 1962». En 2022, Mohamed Ali Haroun a été décoré de la haute distinction de l'Ordre du Trésor sacré, Rayons d'or en sautoir, de l'empereur du Japon, «en reconnaissance à sa contribution dans le développement des relations entre l'Algérie et le Japon». Ainsi, c'est un acteur de la lutte de libération et un ancien responsable de l'État, ayant assumé des responsabilités, notamment durant l'une des périodes les plus difficiles qu'a traversé le pays, qui disparaît.

● Parlement

Nasri préside une réunion du bureau du Conseil

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a présidé, samedi à Alger, une réunion du bureau du Conseil élargie aux présidents des groupes parlementaires, au délégué des membres non affiliés à un groupe parlementaire et au contrôleur parlementaire. Cette réunion a porté sur «le calendrier des travaux du Conseil de la nation pour la période à venir, ainsi que sur un échange de vues concernant divers autres points».

● Transport aérien

Air Algérie lance cinq nouvelles lignes internationales vers l'Afrique et l'Asie

Le groupe Air Algérie a annoncé, samedi dans un communiqué, le lancement la semaine prochaine de cinq nouvelles lignes internationales à destination de Conakry, Brazzaville, Lagos, Shanghai et Tripoli, dans le cadre de la poursuite du développement de son réseau international et du renforcement de la connectivité aérienne.

Protection sociale

Un accord sanitaire attendu pour les journalistes algériens



Le président de l'Organisation nationale des journalistes algériens, Slimane Abdouche, a révélé que des travaux sont en cours pour signer un accord avec une institution publique établie de longue date, qui permettra aux journalistes de bénéficier de services de santé. Lors de son discours prononcé à l'occasion de la journée de formation organisée à l'Université de Laghouat sous le slogan : «Vers des médias de santé professionnels et une sensibilisation communautaire responsable», Abdouche a expliqué : «Nous travaillons à finaliser les efforts visant à signer prochainement, si Dieu le veut, un accord avec une institution publique prestigieuse, qui permettra à nos confrères de bénéficier de services de santé dans le cadre d'un fonds commun, améliorant ainsi l'accès aux soins et répondant à une partie des aspirations et des préoccupations de la communauté journalistique.»
Il a ajouté : «Nous pensons que la défense des journalistes ne se limite pas à l'amélioration de leurs conditions de travail, mais inclut également la préservation de leur dignité, la protection de leur santé et le renforcement de leur protection sociale et de celle de leurs familles. C'est pourquoi nous œuvrons pour la mise en place de la médecine du travail au bénéfice de nos collègues des médias, afin de garantir la prise en compte de leurs préoccupations sanitaires et professionnelles.» «En annonçant cette mesure», déclare Abdouche, «nous affirmons qu'il s'agit d'un engagement concret que nous prenons pour mettre en œuvre, conformément à nos obligations envers nos confrères et avec la conviction que le journaliste qui accomplit sa mission au service de la société mérite les soins et l'attention nécessaires. Nous espérons que cette initiative, ainsi que nos efforts pour développer la médecine du travail, constitueront un pas concret vers la réalisation des aspirations de la famille des médias et le renforcement de sa dimension sociale et solidaire.»

Conférence africaine des startups 2026

Ouadah préside une réunion en prévision de la 5e édition

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a présidé une rencontre préparatoire de la 5e édition de la Conférence africaine des startups prévue les 5 et 7 décembre prochain à Alger, laquelle a réuni les ambassadeurs de pays africains et d'instances internationales accrédités en Algérie, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère. La rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs pour la 5e édition de la Conférence africaine des startups, organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sous le slogan: «La Deeptech... Véritable défi». Après l'allocution d'ouverture de M. Ouadah, un exposé exhaustif a été présenté sur les principales nouveautés de cette édition, axée sur le rôle de la deeptech dans le soutien au développement, le renforcement des capacités innovantes de l'Afrique, avec ce qu'elle offre comme opportunités pour réaliser une avancée qualitative dans les domaines technologiques stratégiques. La Conférence sera «l'occasion pour évoquer les moyens de renforcer les dépenses et les efforts dans la recherche scientifique et le développement technologique pour parvenir à un maximum de start-up africaines basées sur la deeptech, et partant contribuer au renforcement de la souveraineté technologique du continent».

